

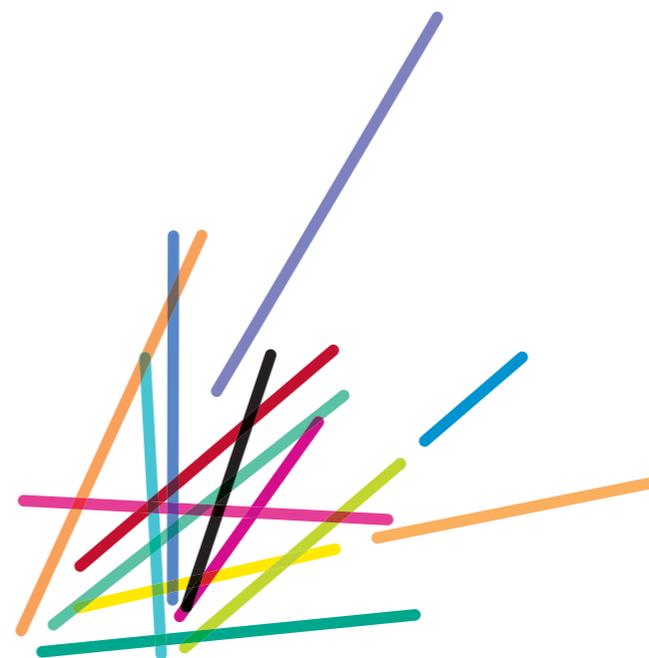
# ***NAMUR*** ***CONFLUENT*** ***CULTURE #2***

LA CULTURE EN CHANTIER • HORIZON 2034

---

DOCUMENT AMENDÉ PAR LES SECTEURS ARTISTIQUE ET CULTUREL  
· VERSION JANVIER 2024 ·

« SYMBOLE ABSTRAIT ÉVOQUANT  
UN FEU D'ARTIFICES  
(FOISONNEMENT D'IDÉES /  
DIVERSITÉ DES DISCIPLINES).  
HYPER ÉNERGIQUE.  
HYPER CONTEMPORAIN.  
TYPOGRAPHIE SIMPLE ET  
MODERNE.  
COULEURS RENFORÇANT L'ASPECT  
« DIVERSITÉ ». VIVES. VITAMINÉES. »



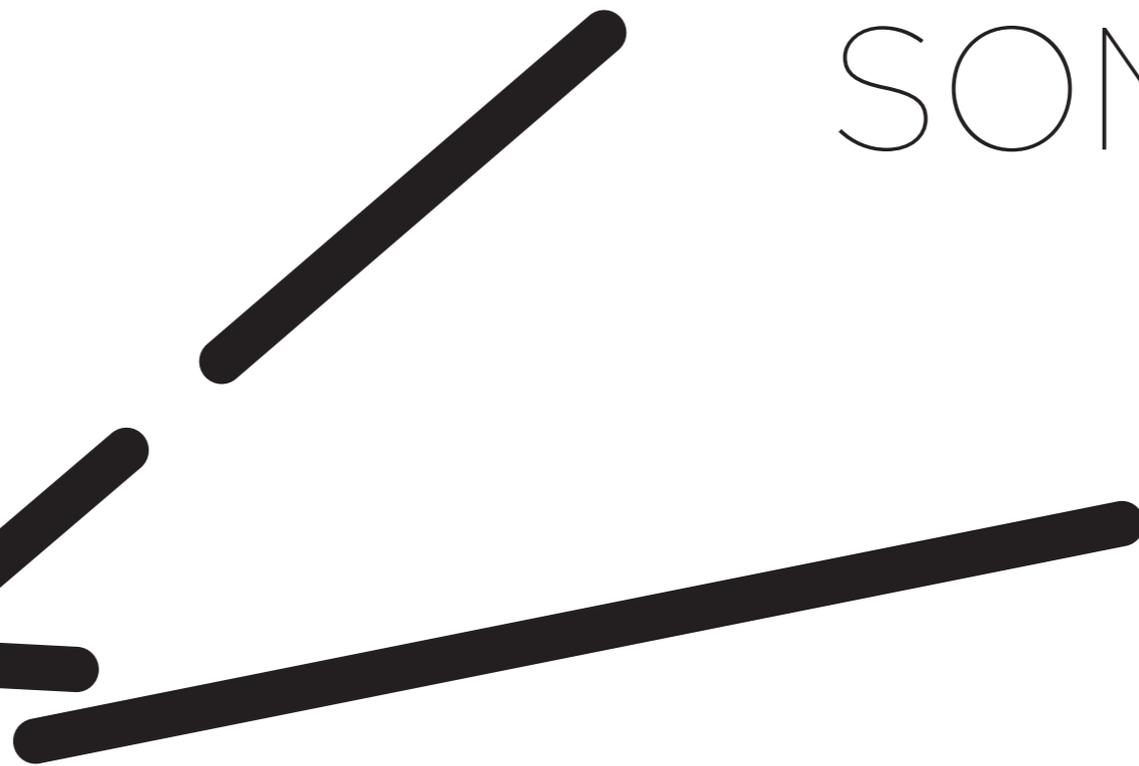
# **NAMUR** **CONFLUENT** **CULTURE #2**

LA CULTURE EN CHANTIER • HORIZON 2034

DOCUMENT AMENDÉ PAR LES SECTEURS ARTISTIQUE ET CULTUREL  
· VERSION JANVIER 2024 ·



# SOMMAIRE



<b>1.</b>	<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>8</b>
<b>2.</b>	<b>UNE VILLE DésORMAIS RECONNUE À L'INTERNATIONAL</b>	<b>14</b>
<b>3.</b>	<b>MÉTHODOLOGIE</b>	<b>20</b>
<b>4.</b>	<b>PLAN D'ACTION</b>	<b>26</b>
	1. Namur respectueuse : patrimoine, diversité et créativité	28
	FOCUS SUR DE NOUVEAUX OUTILS ET INFRASTRUCTURES D'ENVERGURE À DÉVELOPPER	40
	2. Namur apprenante : culture et éducation	44
	3. Namur responsable : culture et environnement	52
	4. Namur ambitieuse : culture et économie	60
	5. Namur solidaire : culture, équité et inclusion sociale	68
	6. Namur visionnaire : la culture, la planification urbaine et l'espace public	80
	7. Namur (re)connue : la culture, la communication, l'information et le savoir	88
	8. Namur équilibrée : les droits culturels et la gouvernance de la culture	96
	BONNES PRATIQUES LYONNAISES : DES EXEMPLES INSPIRANTS POUR NAMUR	104
<b>5.</b>	<b>CONCLUSION</b>	<b>106</b>
<b>6.</b>	<b>SOURCES D'INSPIRATION &amp; DE RÉFLEXION</b>	<b>110</b>
<b>7.</b>	<b>BILAN 2012-2022</b>	<b>119</b>

# 1. AVANT- PROPOS

Depuis la nuit des temps, la Culture a toujours joué un rôle essentiel dans nos civilisations, dans l'acquisition de connaissances et dans le développement individuel. Elle est incontestablement la pierre angulaire de l'édifice social et du cadre sociétal. La Culture est un véritable enjeu de mieux-être au présent et de mieux vivre l'avenir. Si elle permet de découvrir le monde qui nous entoure, d'apprendre à mieux se connaître, d'ouvrir les yeux sur ce qui nous environne, elle est aussi un bouillonnement incessant de créativité et de découvertes. Grâce à elle, nous créons, nous osons, nous explorons, nous remettons en question, nous nous interrogeons... La Culture, c'est la vie, c'est le mouvement, c'est la créativité, c'est la découverte, c'est l'expression, c'est la diversité, c'est l'inspiration, c'est l'identité, c'est l'épanouissement, c'est l'éducation, c'est le partage !

Elle est un véritable bien inestimable de notre société, accessible par et pour tou-te-s. S'il faut bien s'accorder sur la nécessité des investissements de sauvegarde et de transmission de notre patrimoine porteur de mémoires et de valeurs, il faut bien reconnaître que la Culture, en contrepartie, joue pleinement un rôle clé dans l'attractivité et le développement d'une société. C'est un immense défi auquel nous devons faire face au quotidien : nous engager à mettre en œuvre une politique culturelle qui harmonisera et équilibrera au mieux ces deux éléments antagonistes mais fondamentaux.

La pandémie de COVID-19 n'aura fait que renforcer notre conviction – et à défaut les plus récalcitrants l'auront enfin compris – que la Culture est essentielle tant au développement personnel que collectif. Cette crise sanitaire a démontré combien l'art, au sens large du terme, est indispensable à nos vies. Plus que jamais, durant ces semaines de confinement, la musique, la littérature, le cinéma (à domicile), le théâtre (télévisé)... ont fait inévitablement partie de nos essentiels pour (sur)vivre et garder contact avec notre société.

C'est pourquoi aujourd'hui plus que jamais, nous nous devons de poursuivre et d'étoffer la démarche culturelle entamée en 2012 par Namur, en optant pour une ligne de conduite

commune et transversale. Une véritable politique culturelle se doit de corriger les effets des injustices sociales, de combattre le communautarisme, d'améliorer le devenir commun de tout citoyen quel qu'il soit.

En 2012, près de 330 projets ont été inscrits dans le livre blanc « Namur Confluent Culture » (NCC#1), soutenus et concrétisés grâce à des investissements conséquents. Notre budget communal a, certaines années, dédié plus de 10% de sa capacité d'action à la Culture. Quantité d'infrastructures sont sorties de terre ou sont en passe de l'être, la dynamisation du secteur s'est exponentiellement accrue grâce à un vivier d'acteurs culturels en foisonnement, les artistes et les associations ont été épaulés dans la diversité de leurs projets, la créativité et la ténacité furent les moteurs d'un milieu hyperactif bien conscient du rôle qu'il a à jouer dans la reconnaissance de Namur. Et ce rôle, il l'a rempli bien au-delà de ce que nous aurions pu espérer il y a dix ans. Qu'ils en soient toutes et tous remerciés !

A présent que les grandes infrastructures namuroises sont – pour la plupart – construites ou en passe de l'être (Grand Manège, Bibliothèque de Namur « La Célestine », Pôle muséal des Bateliers, le Pavillon, le Caméo, les Abattoirs, le Delta, le Théâtre de Verdure, la Nef...), la prochaine décennie devra essentiellement s'axer sur l'animation et l'appropriation de ces lieux, les grands événements et l'expansion de la transversalité de la Culture dans de nombreux domaines et secteurs créatifs pour faire de Namur une ville encore plus vivante, résiliente, créative et inclusive. En consolidant les actions entamées par la Ville comme par l'ensemble des acteurs culturels locaux et en mettant en œuvre de nouveaux projets stimulants et rassembleurs dans les années à venir, nous espérons pouvoir favoriser l'épanouissement humain et poursuivre l'essor socio-économique de notre Ville.

La volonté pour la Ville de Namur est donc bien, au travers de cette nouvelle mouture de livre blanc, de poursuivre notre mission d'assembleur des acteurs et de catalyseur des projets, en visant les conditions optimales de vie collective. C'est à présent avec certitude, concrétisations à l'appui, que nous pouvons affirmer que la Culture demeure un pilier essentiel au développement économique de notre Ville, à son

dynamisme et à son attractivité. Les 10 années que nous venons de traverser en sont la preuve ultime : 79% des projets couchés sur le papier en 2013 ont pu se concrétiser ! La Culture, parmi d'autres secteurs, a largement et indubitablement contribué au rayonnement de Namur.

Forte du contexte et des récents développements en la matière sur notre territoire, Namur doit également faire en sorte que les nouvelles technologies puissent faire partie intégrante d'une Culture innovante et accessible. La reconnaissance par l'UNESCO de Namur comme ville créative dans les arts numériques, la seule ville belge pouvant se targuer de cette labellisation et l'une des rares en Europe, doit nous amener à doper les opportunités de rendez-vous croisés entre l'art et le numérique. Les développements de l'intelligence artificielle doivent permettre de favoriser l'intelligence réelle et collective, singulièrement dans la diversité des champs d'expression artistique.

En outre, l'expertise des professionnels et la pratique culturelle chez les amateurs doivent être reconnues et encouragées comme composante majeure de la démocratisation des arts et de la Culture. Une démocratisation qui se traduira, pour l'essentiel, par une accessibilité à tou-te-s les citoyen-ne-s dès le plus jeune âge.

L'action culturelle que nous comptons mener aux côtés des opérateurs de terrain est celle qui remplira le rôle de déclencheur, de facilitateur et de mobilisateur des habitants de notre ville. La Culture doit apparaître comme un moyen privilégié de rapprochement et de convivialité entre citoyen-ne-s, d'où sa présence accrue dans l'espace public, en plus de stimuler les capacités créatives. Indubitablement, la Culture agira alors comme levier auprès des autres activités de la vie urbaine quotidienne.

Mais l'action culturelle ne se limite pas aux impulsions données par l'institution communale, loin s'en faut. Depuis bon nombre d'années, nous avons la certitude que la Culture est avant tout une affaire de dynamisme des acteurs de terrain, des groupements et individus qui font de la Culture,

de la créativité, et de l'audace et de la diversité culturelle leur cheval de bataille au quotidien.

Aujourd'hui, la Culture doit se positionner comme élément de synergie qui unit le territoire, son histoire, les traditions, la créativité de ses habitants et de ses artistes, pour assurer un développement durable du territoire et pour imaginer les outils nécessaires aux pratiques créatives et à l'innovation.

L'ambition pour Namur est claire : celle de devenir un pôle culturel reconnu bien au-delà de nos frontières, attirant les artistes, les créateurs et les amateurs d'arts et de Culture de tous horizons. Pour y arriver, Namur doit arguer de son riche patrimoine culturel et historique, de sa scène artistique dynamique et de son potentiel créatif exponentiel. Notre ville doit aspirer à devenir un lieu où les artistes trouvent l'inspiration, où les créateurs trouvent un terreau fertile pour leurs projets, et où les publics, si hétéroclites soient-ils, découvrent une offre diversifiée et stimulante.

Namur doit pouvoir prendre sa place sur la carte des villes incontournables de Belgique et d'Europe. Sa Culture et ses acteurs de terrain en seront les vecteurs principaux. Tout en créant constamment des opportunités pour les artistes et les créateurs locaux, Namur doit pouvoir accueillir des événements culturels majeurs, des expositions d'artistes internationaux, des festivals de renom, et devenir un foyer débordant de créativité et d'innovation.

Elargissons même nos ambitions et travaillons dès à présent à ce que Namur puisse candidater au titre de « Capitale européenne de la Culture » en 2030. Une telle candidature correspondrait en plein à notre vision quant à l'importance d'une Culture comme élément de construction de l'identité et du dynamisme d'une Ville. Soyons clairvoyants et considérons que l'accession à une telle reconnaissance internationale apporterait quantité d'avantages considérables en termes de visibilité et de diversité culturelle, d'implication citoyenne, de renforcement de la cohésion sociale, de revitalisation urbaine, de retombées économiques et d'attractivité touristique. Certes, une telle ambition nécessitera une collaboration étroite avec tous les acteurs de la scène culturelle locale,

les institutions, les entreprises, les associations artistiques et culturelles, ainsi que les citoyens de Namur. Mais au vu de l'engouement et du dynamisme insufflé par l'ensemble du secteur depuis bon nombre d'années, je n'ai aucun doute sur la légitimité de notre dossier de candidature.

Plus que jamais, la Culture doit demeurer une priorité pour Namur. Assumons d'être devenu un véritable Confluent des Cultures. Et œuvrons durant la décennie à venir pour être incontestablement un Confluent des futurs.

**Maxime Prévot**

Bourgmestre en charge de la Culture

## 2. UNE VILLE DÉSORMAIS RECONNUE À L'INTERNA- TIONAL

En 2012, outre son livre blanc « Namur Confluent Culture », la Ville de Namur a adopté son plan « Namur Ville Numérique » avec l'objectif de faire de Namur une Ville intelligente. Trois ans plus tard, Agoria a classé Namur à la deuxième place de son benchmark 2015 des Smart Cities. Pour réaliser ses ambitions de Smart City, Namur a obtenu un important subside du fonds européen FEDER donnant ainsi naissance à pas moins de neuf projets lancés au cours de la période 2014-2020 dans un portefeuille intitulé « Namur Innovative City Lab », avec 26 millions d'euros d'investissements à la clé.

Si le concept de Smart City a d'abord été lié à la Ville technologique, il est devenu depuis lors un véritable modèle de développement urbain, durable, qui prône l'innovation par et pour ses usagères et usagers. En outre, le numérique est identifié comme étant une des pistes de solutions aux problèmes actuels et repositionne les Institutions comme plateforme d'échange, plutôt que comme simple émetteur ou récepteur d'informations, dans un modèle profitable à tou-te-s.

Désormais, Namur se positionne comme Smart City en pensant son offre de services, sa mobilité, son patrimoine, sa Culture, son tourisme, sa gestion des déchets, mais aussi ses projets multistatistiques en fonction de sa forte histoire, de sa position géographique centrale, de son statut de Capitale régionale et de Ville universitaire et innovante.

Mais pour que le citoyen s'approprié et rompe tout a priori vis-à-vis de la technologie et du numérique, nous avons pris conscience qu'était également essentielle la production d'un travail de vulgarisation, de pédagogie et de sensibilisation toute l'année durant, au travers d'actions et d'une présence sur le terrain. Fort heureusement, la Ville de Namur a la chance de pouvoir compter sur son territoire un véritable vivier d'acteurs qui font de la technologie et des arts numériques une pièce maîtresse pour rompre les préjugés que peut parfois brandir le grand public. Grâce à de nombreuses actions de diffusion et de médiation, il pourra se les approprier plus aisément dans une démarche participative.

C'est pourquoi, forte de l'engouement, de son écosystème foisonnant et du succès grandissant d'événements comme le KIKK Festival désormais devenu incontournable, mais aussi des nombreux opérateurs actifs dans le domaine, la Ville de Namur a tenu à surfer sur l'attrait que représentent les arts numériques en offrant, entre autres importantes lignes de développement, la possibilité au public de trouver un lieu innovateur et innovant toute l'année durant. C'est ainsi que s'est ouvert en 2021 le centre d'exposition, le Pavillon, sur les hauteurs de la Citadelle de Namur, au cœur du Pavillon belge de l'Exposition universelle de Milan en 2015, relocalisé de manière pérenne au sein de la Capitale wallonne.

A l'instar de cet outil d'envergure pour la Capitale régionale, la Ville de Namur a souhaité, grâce à une kyrielle d'autres leviers de développement (le NID - Namur Intelligente et Durable, le TRAKK - Hub créatif, l'éducation aux arts numériques via l'Institut Royal de Musique et de Pédagogique ou encore via la Haute Ecole Albert Jacquard...) et un large appui du secteur associatif, renforcer la création, la production, la distribution et la diffusion des activités, des biens et des services culturels, singulièrement ceux qui gravitent autour du numérique. Elle a souhaité en outre poursuivre le développement de ses pôles de créativité et d'innovation et élargir les opportunités des créateurs et des professionnels du secteur des Arts numériques.

Forte de cet ancrage numérique dans le quotidien des Namurois-es mais aussi des nombreux projets en cours et à venir, la Ville de Namur a déposé un dossier de candidature, en 2021, pour intégrer le Réseau des Villes créatives de l'UNESCO, dans le domaine des arts numériques.

Ce réseau mondial a été créé en 2004 par l'UNESCO pour favoriser la coopération internationale au sein et entre les Villes du monde qui investissent dans la Culture et la créativité comme leviers stratégiques du développement urbain durable. Actuellement, il se compose de près de 250 villes reconnues couvrant 7 domaines créatifs : artisanat et arts populaires, design, film, gastronomie, littérature, musique et arts numériques. Et c'est dans ce dernier secteur que Namur s'est distinguée et a rejoint, fin 2021, des métropoles comme Lyon, Braga, Toronto, Tel Aviv-Jaffa ou encore Austin. Une reconnaissance dont l'ensemble du secteur culturel peut être fier.

Namur est désormais la toute première Ville belge à décrocher cette reconnaissance internationale pour le domaine des arts numériques. Cette adhésion reconnue par l'UNESCO ouvrira, à n'en point douter, quantité de portes vers de nouveaux échanges entre Namur et des Villes du monde entier, une diffusion accrue de nos propres productions numériques, mais aussi une coopération internationale enrichissante au niveau des savoir-faire et des expertises.

L'initiative de l'UNESCO visant à « valoriser la Culture et la créativité pour un développement urbain durable et une croissance inclusive » incarne une approche holistique du développement urbain qui reconnaît le rôle central de la Culture et de la créativité dans la construction de Villes dynamiques, durables et inclusives.

Cette démarche met en lumière l'importance de la Culture en tant que moteur de diversité culturelle et d'identité dans les Villes. En valorisant les traditions culturelles, les expressions artistiques et les pratiques locales, les Villes créent des environnements urbains riches et dynamiques qui reflètent la pluralité des communautés qui les habitent. Cette célébration de la diversité culturelle favorise la cohésion sociale, renforce le tissu communautaire et préserve les héritages culturels pour les générations futures.

De plus, la promotion de la créativité et des industries culturelles et créatives au sein des Villes engendre une croissance économique inclusive. Les secteurs culturels, tels que l'art, la musique, le cinéma, la mode et le design, jouent un rôle crucial dans la création d'emplois, l'attraction d'investissements et la stimulation de l'entrepreneuriat. Ils offrent également des opportunités pour les jeunes talents et les artisans locaux, contribuant ainsi à réduire les inégalités économiques.

Parallèlement, l'initiative de l'UNESCO favorise l'innovation et le développement durable. Les interactions entre la Culture, la créativité et la technologie génèrent de nouvelles idées, des solutions novatrices et des pratiques durables. Les artistes, les créateurs et les innova-

teurs explorent les frontières de l'art et de la technologie, contribuant ainsi au progrès social, environnemental et technologique.

Enfin, cette approche renforce l'attractivité des Villes sur la scène internationale. Les manifestations culturelles, les festivals, les événements artistiques et les Musées attirent des visiteurs nationaux et internationaux, stimulant ainsi l'industrie du tourisme. Les Villes qui investissent dans la Culture et la créativité se positionnent comme des destinations culturelles prisées, renforçant ainsi leur visibilité et leur rayonnement mondial. En 2020, Namur s'est d'ailleurs vue occuper la 7e place du concours « European Best Destination », après les Villes de Colmar (France), Athènes (Grèce), Tbilissi (Géorgie), Vienne (Autriche) et Cascais (Portugal), et avant les villes de Rijeka (Croatie), Paris (France), Bydgoszcz (Pologne), Rome (Italie), Héviz (Hongrie), Cork (Irlande), Rochefort Océan (France), et Minorque (Espagne). Décrite par l'organisation comme une « Ville attachante incroyablement charmante avec le surréalisme belge de Bruxelles et le romantisme de Budapest ou Bruges », Namur a su séduire par ses nombreux atouts dont la Culture est indéniablement en tête de liste.

En somme, cette volonté de l'UNESCO de valoriser la Culture illustre à merveille sa reconnaissance en tant que catalyseur essentiel du développement urbain. Cette approche promeut des Villes prospères, diverses, dynamiques et durables, où la Culture et la créativité sont des moteurs clés de l'inclusion sociale, économique et culturelle.

Cette ultime reconnaissance de notre Ville par l'UNESCO vient s'ajouter aux deux précédentes reconnaissances internationales, celle des joutes sur échasses reconnue comme patrimoine de l'humanité ou encore celle du Beffroi de Namur inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

# 3. MÉTHODOLOGIE

En amont de cette récente reconnaissance, Namur est également devenue Ville Pilote pour le Programme européen des Villes Pilotes de l'Agenda 21, en septembre 2015 pour être précis. Elle souhaitait exprimer, un peu plus encore, l'engagement de faire de la Culture une dimension clé de la politique locale au travers de ce programme.

L'Agenda 21 de la Culture fut le premier document à vocation mondiale qui prend le pari d'établir les bases d'un engagement des Villes et des Gouvernements locaux en faveur du développement culturel. Le document a été approuvé par des Villes et des Gouvernements locaux du monde entier qui s'engagent dans les domaines des droits de l'homme, de la diversité culturelle, du développement durable, de la démocratie participative et de la création de conditions pour la paix.

Son approbation eut lieu le 8 mai 2004 à Barcelone, par le IVe Forum des Autorités Locales pour l'Inclusion Sociale de Porto Alegre, dans le cadre du premier « Forum Universel des Culture, Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) ». Il fut adopté comme document de référence de ses programmes en Culture et engage le CGLU à jouer le rôle de coordinateur du processus postérieur à son approbation.

Il vise principalement à intégrer la Culture dans toutes les politiques locales, à promouvoir la diversité culturelle, à soutenir la créativité artistique, à renforcer la cohésion sociale et à favoriser la participation citoyenne. Il s'inspire des principes de développement durable pour créer des Villes plus inclusives, culturellement riches mais aussi respectueuses de leur environnement.

Le CGLU reconnaît et considère lui aussi la Culture comme un véritable moteur et catalyseur du développement durable des Villes. Ledit document revient avec insistance sur la nécessité de la transversalité et sur l'importance de la Culture au travers de toutes les compétences des politiques locales et dans leur planification.

C'est dans ce cadre que la Ville de Namur a adhéré à ce programme européen et a été désignée comme Ville Pilote pour le Programme européen des Villes Pilotes de l'Agenda 21. L'adhésion de Namur à ce programme international, a rendu les travaux de la Ville en la matière objectivables à l'échelle internationale, et a aidé à respecter les engagements concrets pour une intégration transversale de la Culture dans les préoccupations et la vie de la Cité mosane.

Dans sa globalité, le Programme de l'Agenda 21 de la Culture met en avant plusieurs engagements en lien avec la Culture et que nous avons choisi d'appliquer au champs de la Culture namuroise pour expliciter notre vision sur la prochaine décennie :

- Patrimoine, diversité et créativité,
- Culture et éducation,
- Culture et environnement,
- Culture et économie,
- Culture, équité et inclusion sociale,
- Culture, la planification urbaine et l'espace public,
- Culture, communication, information et savoir,
- Les droits culturels et la gouvernance de la Culture.

C'est sur base de cette matrice, édictée par ce document à vocation internationale, que nous avons choisi de calquer la structure même du présent livre blanc dont le contenu et les grandes lignes de développement sont le fruit d'un processus participatif.

Depuis de nombreux mois, plusieurs tables rondes, organisées par thématiques, ont été orchestrées impliquant des représentants de la scène culturelle namuroise, des secteurs socio-économiques et associatifs dans le but de définir les principaux enjeux, défis culturels et artistiques majeurs pour la Ville de demain. Ainsi, à l'instar du processus participatif d'élaboration du premier livre blanc « Namur Confluent Culture », pas moins de 120 acteurs culturels, sociaux ou issus de monde associatif plus large actifs sur le territoire namurois, tous secteurs confondus, ont participé

aux tables rondes organisées par la Ville au cours du premier trimestre 2023 et ont été réparties comme suit :

- le 13 janvier : droits culturels et gouvernance, Culture et patrimoine, et Culture et économie,
- le 17 février : Culture et éducation, Culture et environnement, Culture et inclusion sociale,
- le 17 mars : espace public, information, savoir et numérique.

Si l'année 2023 a été largement mise à profit pour tirer le bilan de ces dix premières riches années de développement et d'encouragement, 2024 marquera le point de départ d'une nouvelle ère, celle de la dynamisation, de la garantie d'un développement durable de Namur, et singulièrement de son paysage culturel, tout autant que du soutien accru qu'il faudra assurer auprès du vivier associatif namurois. Des garanties doivent être apportées à ce dernier pour lui permettre de subsister, de progresser et évidemment de poursuivre sur sa lancée dans un contexte socio-économique pour le moins peu favorable.

A l'instar de la première mouture du livre blanc de la Culture, cette version de « Namur Confluent Culture #2 » a pour ambition d'être le fil rouge de notre réflexion commune et des concrétisations d'une dynamisation culturelle pour la décennie à venir. Elle a aussi et surtout été construite d'un processus participatif qui a donné naissance à quantité d'idées et de projets à mener par les premiers concernés, ceux-là même qui font de la Culture une passion et un moteur quotidien. Elle est de surcroît le fruit de constats quotidiens, d'échanges continus entre les représentants de la Ville et les acteurs culturels de terrain au cours des 10 dernières années, de l'apprentissage de nos échecs et de nos réussites, et de l'apport continu et enrichissant du terreau local et de ses acteurs dont l'expertise et l'expérience n'ont d'égal que leur talent. Enfin, elle est le fruit de la réflexion des services de la Culture, de la Lecture publique et de leurs services d'appui sans qui nous n'aurions jamais pu concrétiser autant de projets depuis 10 années et sans qui ne pourrions pas mettre en œuvre ce programme ambitieux pour les 10 prochaines.

Certes cette mouture ne fera pas l'unanimité... Certains la considéreront comme trop présomptueuse, tandis que d'autres la jugeront insuffisamment audacieuse. Néanmoins, nous nous devons de convaincre le plus grand nombre de l'importance de tracer les grandes lignes de développement pour façonner notre vision culturelle commune à l'horizon 2034, en transcendant les majorités communales à venir, et surtout en offrant aux Namurois-es tous les avantages d'une Culture inclusive et irradiante.

# 4. PLAN D'ACTION

## 1. NAMUR RESPECTUEUSE : PATRIMOINE, DIVERSITÉ ET CRÉATIVITÉ

La Ville de Namur, par ses richesses historiques et patrimoniales indéniables, a le devoir de s'inscrire dans un équilibre entre ces trois thématiques, pour oser aller de l'avant et être innovant, sans pour autant en oublier ses racines et son passé.

Le patrimoine contribue au vivre-ensemble par la cohésion qu'il suscite, et participe à la qualité de vie des citoyen-ne-s par le sentiment de fierté et d'appartenance qu'il engendre. Rappelons aussi qu'a fortiori le patrimoine crée de la richesse par le maintien et la création d'emplois, mais aussi par le tourisme qu'il engendre.

Préoccupation majeure en raison des pressions exercées par les activités humaines, le patrimoine naturel se réfère quant à lui à l'ensemble des éléments naturels qui possèdent une valeur intrinsèque en raison de leur caractère unique, de leur beauté, de leur importance écologique, scientifique, culturelle, ou de leur contribution au bien-être humain. Il englobe les divers éléments de la nature, tels que les écosystèmes, les espèces animales et végétales, les paysages, les formations géologiques, les cours d'eau, les lacs, les océans, et d'autres caractéristiques naturelles. Namur présente un patrimoine naturel diversifié et réparti sur l'ensemble de son territoire : la Citadelle érigée à la pointe d'un éperon rocheux, la Meuse, les divers parcs, les bois et espaces naturels environnants...

Par patrimoine, s'entend également toute la sauvegarde et la valorisation de notre folklore et de nos traditions. La valorisation de notre folklore est d'une importance capitale à de nombreux égards. Tout d'abord, il contribue de manière significative à l'identité culturelle de la région namuroise en mettant en avant ses traditions, ses coutumes et son patrimoine. En favorisant la préservation de ces éléments culturels, Namur tient à renforcer son lien avec son passé et à offrir un héritage riche aux générations futures. Le folklore peut également créer un fort sentiment d'appartenance et de cohésion sociale au sein de la communauté, car il rassemble le plus grand nombre autour de pratiques culturelles partagées.

En outre, le folklore sert d'outil éducatif en transmettant l'histoire, les valeurs culturelles et les traditions aux générations futures, contribuant ainsi à la préservation et à la transmission des connaissances.

Par le soutien aux festivals et événements folkloriques, la Ville entend stimuler sa vie culturelle, sans omettre que le folklore est également source d'inspiration pour de nombreux artistes, stimulant la création artistique dans des domaines tels que la littérature, la musique, la danse et les arts visuels.

Nous avons la certitude qu'en valorisant nos folklores et nos traditions, singulièrement par l'organisation de festivals ou d'événements comme Folknam, le Festival mondial de Folklore de Jambes-Namur, les joutes et prestations folkloriques des Walloniades, nous renforcerons l'authenticité de la Capitale wallonne, lui conférant ainsi un caractère unique et distinctif qui attire les résident-e-s, les visiteurs et les investisseurs, pour contribuer à la pérennité de son dynamisme culturel et économique.

En intégrant le patrimoine et la Culture de manière cohérente dans la vie quotidienne des Namurois-e-s, en le faisant découvrir sous de nouveaux angles, nouvelles technologies à l'appui, nous renforcerons le lien entre le passé et le présent, favorisant ainsi une compréhension plus profonde de l'histoire et de l'identité de notre Ville. Un rapprochement qui peut sans nul doute stimuler le tourisme culturel et renforcer le tissu social en encourageant davantage un sentiment d'appartenance communautaire.

La créativité et la diversité sont quant à elles deux piliers essentiels de la scène culturelle. La créativité est l'acte de concevoir, d'innover et de produire des formes d'expression artistique et culturelle qui captivent, inspirent et défient notre imagination. Elle permet aux artistes et aux créateurs de repousser les limites de la pensée conventionnelle, d'introduire de nouvelles idées, et de susciter des émotions profondes.

La diversité culturelle est une manifestation de la richesse et de la variété des expériences humaines et artistiques. Elle se manifeste par la multiplicité des traditions, des langues, des croyances, des coutumes, et des expressions artistiques qui caractérisent différentes communautés et sociétés. La diversité culturelle est le reflet de la complexité de notre monde, et elle joue un rôle essentiel dans la préservation de la mémoire collective de l'humanité.

La créativité et la diversité culturelle sont donc intrinsèquement liées. La créativité s'épanouit dans un environnement diversifié, car elle puise son inspiration dans la richesse des expériences culturelles. La diversité culturelle, elle, est alimentée par la créativité des artistes et des créateurs qui contribuent à enrichir et à élargir les horizons culturels et artistiques. Les œuvres artistiques originales et les nouvelles expressions culturelles découlent souvent de la fusion de différentes influences et traditions.

Ensemble, la créativité et la diversité culturelles favorisent l'enrichissement mutuel entre les citoyen-ne-s, la compréhension interculturelle, la tolérance, et la célébration de ce qui rend chaque communauté/groupement unique. Elles renforcent la vitalité des arts, de la littérature, de la musique, du cinéma et d'autres formes d'expression artistique. En promouvant la créativité et en préservant la diversité culturelle, nous contribuerons à la construction d'une Ville plus riche, inclusive et harmonieuse, où la Culture sera un puissant vecteur d'inspiration, de connexion et d'épanouissement.

« IL FAUT ÊTRE FIER D'AVOIR  
HÉRITÉ DE TOUT CE QUE LE  
PASSÉ AVAIT DE MEILLEUR ET  
DE PLUS NOBLE. »  
GANDHI

**1.1 Permettre au public jeune de s'approprier le patrimoine** par un accroissement des outils pédagogiques comme les expositions, la médiation, les animations... L'éducation est une des clés pour susciter l'intérêt des jeunes pour le patrimoine. Les écoles et les institutions culturelles doivent poursuivre le développement de programmes éducatifs adaptés à chaque groupe d'âge. Ces programmes peuvent inclure des visites guidées, des ateliers et des activités pratiques qui permettent aux jeunes d'explorer le patrimoine de manière interactive. Les enseignants peuvent également être formés pour intégrer des éléments de patrimoine dans leurs cours. Il est en outre crucial d'outrepasser le fait que certains lieux culturels ont encore trop souvent une charge symbolique qui reste un frein à leur fréquentation.

Par ailleurs, le patrimoine doit être rendu accessible aux jeunes en termes de coût et de proximité. Les tarifs d'entrée abordables ou la gratuité pour les jeunes, ainsi que des horaires d'ouverture étendus pour tenir compte de leurs emplois du temps, sont des éléments clés pour encourager leur participation active.

Les visites aux Musées et sites historiques peuvent être enrichies par des expériences interactives et immersives. Les applications mobiles, les guides audio et interactifs, les dispositifs de réalité augmentée et les jeux éducatifs, même s'ils existent déjà pour partie aujourd'hui, doivent être davantage développés pour permettre aux jeunes de découvrir le patrimoine de manière ludique et immersive.

La créativité artistique des jeunes peut aussi être encouragée en utilisant le patrimoine comme source d'inspiration. Des ateliers artistiques et des concours de création peuvent être organisés, où les jeunes sont encouragés à produire des œuvres d'art qui reflètent leur interprétation personnelle du patrimoine. A l'instar de ce que Namur et son Pôle muséal Les Bateliers avait lancé en 2018, la poursuite de création de jeux vidéo de manière participative autour de thématiques patrimoniales demeure un atout indéniable en matière d'attraction du jeune public.

**1.2 Développer davantage la participation de la Ville de Namur aux Journées du Patrimoine**, en accentuant notamment les actions de médiation envers tout type de public et en accentuant les synergies avec les partenaires extérieurs à la Ville.

**1.3 Accroître le programme de la semaine « Jeunesse et Patrimoine »** avec notamment des visites de lieux d'exceptions et ateliers de mise en pratique de techniques artistiques. Démarche qui permettra sans nul doute de s'approprier au mieux leur cadre de vie, mais aussi de contribuer à la préservation de l'histoire, des traditions et des valeurs culturelles, renforçant ainsi leur identité et leur lien avec la société. En outre, ce type d'opération favorise le respect de la diversité culturelle et la compréhension intergénérationnelle. En enseignant aux jeunes générations à protéger le patrimoine, nous leur inculquons des valeurs de responsabilité envers l'environnement et la durabilité puisque le patrimoine inclut souvent des aspects naturels et architecturaux.

**1.4 Poursuivre la numérisation complètes des œuvres communales** afin de les exposer au public par le biais d'une artothèque virtuelle en plus d'expositions temporaires qui continueront à se développer, notamment grâce aux nouvelles infrastructures créées au Pôle muséal Les Bateliers où elles sont conservées, enrichies, étudiées et restaurées.

**1.5 Poursuivre la valorisation des lieux et sites namurois** comme c'est d'ailleurs le cas depuis bon nombre d'années avec la rénovation et la restauration de différents sites historiques de la Citadelle, de vestiges des anciens remparts de la Ville, de bâtiments et monuments, mais aussi du patrimoine immatériel de la Ville, pour faire de Namur, une terre d'accueil de tous types d'événements dans un cadre de vie qualitatif et respectueux de son passé. D'importants investissements en personnel et financiers devront par ailleurs être consentis sur la conservation, la restauration, l'utilisation ou la promotion de grandes traces historiques namuroises comme le Beffroi, la Tour Baduelle (propriété de la Fédération Wallonie-Bruxelles) ou encore la Tour Marie Spilar.

**1.6 Contribuer au devoir de mémoire et au patriotisme** en portant une attention particulière à la commémoration des personnalités, lieux (Fort de Saint-Héribert par exemple) et événements ayant contribué de façon remarquable au développement et au rayonnement de notre Ville, en mettant l'accent sur des thématiques ou des communautés sous-représentées.

**1.7 Susciter des projets culturels de territoires liant patrimoine et création** en encourageant des projets d'installation d'artistes dans des lieux patrimoniaux accessibles comme le Hangar aux Affûts récemment restauré ou encore en investissant le Beffroi de Namur, avec à présent des cloches et des horloges fonctionnelles, mais dont les espaces intérieurs, certes petits, pourraient répondre à la curiosité de beaucoup, tout en valorisant un contenu en lien avec l'âme des espaces.

**1.8 Poursuivre la customisation temporaire de l'espace urbain avec des projets participatifs** tournant autour de la thématique de la récupération ou de la réutilisation des matériaux à l'instar de ce qui a déjà été proposé précédemment comme le « tricot urbain », le « parcours papier », ou comme le propose l'artiste allemand Jan Vormann, la réparation de fissures et de murs urbains à l'aide de pièces de Lego.

**1.9 Proposer un Festival de fresque au sol** mettant en valeur le patrimoine en reproduisant au sol l'ombre de bâtiments patrimoniaux et/ou en utilisant des matériaux recyclés pour « remplir » cette ombre au sol. Ce type de festival participera grandement à ce que Namur se crée une vraie identité autour d'événements phares uniques et récurrents, tout en mettant en exergue son propre patrimoine.

**1.10 Encourager la diffusion des langues endogènes régionales** et leur projection comme langue propre de la Ville et comme la plus haute expression de son identité culturelle. La Ville s'est d'ailleurs inscrite depuis 2018 dans un réseau de communes de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'engageant à mettre en œuvre une série d'actions concrètes en faveur des langues régionales présentes sur leur territoire, sous la dénomination « Ma Commune a dit oyî », fortement soutenues par l'expertise des Rêlis namurwès. L'éveil aux langues, quelles qu'elles soient, est bénéfique aux enfants et constitue une porte d'entrée vers une Culture locale riche et vivante. Les langues régionales endogènes sont en outre un vecteur de cohésion et d'identité pour les habitants de la région tout entière, mais garantissent aussi une ouverture vers le monde et sa diversité.

**1.11 Soutenir davantage le patrimoine extra-muros** par l'élaboration de projets en-dehors du cœur de Ville ou par le soutien de projets déjà existants ou itinérants qui mettent en valeur le patrimoine local à l'instar de ce que le service de la Culture de la Ville a d'ores et déjà mis en place ou s'appête à concrétiser sur les territoires de Suarlée (parcours d'œuvres en mosaïque réalisées par les citoyen-nes), de Dave (plaques informatives sur l'écrivain-poète Jean Kobs) et de Saint-Marc (création d'œuvres collectives).

**1.12 Faire des écoles les ambassadeurs du petit patrimoine** proche de leur établissement avec, entre autres, un accompagnement de l'équipe de médiation et scientifique de nos Musées ou d'experts locaux, pour mettre en place de nouveaux projets pédagogiques ou pourquoi pas, des projets de terrain de préservation du patrimoine.

**1.13 Mixer les activités culturelles** (concerts, ateliers, conférences...) avec les lieux patrimoniaux comme le font déjà très bien des manifestations comme les Concerts des Dames à Marche-les-Dames, les spectacles de théâtre au sein de l'ancien Hôtel de Groesbeeck-de Croix (Musée des Arts décoratifs), les spectacles sons et lumières en cœur de ville...

#### 1.14 Être attentif à un soutien équilibré par la Ville de Namur entre les différents secteurs artistiques et culturels, et leurs projets respectifs.

Il est important de veiller à donner une attention particulière à la diversité des disciplines sur le territoire namurois. Il est donc nécessaire d'élaborer une analyse des besoins sociaux dans la construction des initiatives, notamment grâce au cadastre du secteur associatif, y compris le non-culturel, dans et hors les murs. Il est essentiel que notre Ville puisse traduire l'histoire et les réalisations de ses habitants et de ses artistes dans ses choix de développement. Une Ville s'enrichit culturellement parlant quand elle reconnaît et met en valeur les us et coutumes de ses habitants, son patrimoine et le fruit de la création de ses propres artistes.

#### 1.15 Valoriser le travail des Urban Sketchers dont la communauté bien présente à Namur et plus largement en Belgique se consacre au dessin sur place, en particulier dans les environnements urbains. Il se donne pour mission de capturer la vie urbaine, l'architecture, le patrimoine, les paysages urbains et les scènes de la vie quotidienne à travers le dessin.

**1.16 Valoriser et soutenir au mieux les projets des groupes folkloriques** autour de notre patrimoine immatériel : langues et dialectes, coutumes et traditions, musique et danse, récits et légendes, techniques artisanales... Namur et son folklore, c'est une longue histoire qui se doit de perdurer à travers les décennies et les siècles ! Du Moyen-Âge au 21<sup>e</sup> siècle, il a toujours été présent et bien vivant dans notre cité. C'est donc légitimement que Namur se positionne depuis bon nombre d'années comme Capitale du Folklore. Il est prétexte à de grands rassemblements populaires, symbolise notre Ville et contribue à sa richesse culturelle. Grâce à la ténacité et la persévérance de passionnés, les traditions et le folklore conservent une place de choix sur Namur. La Ville doit à tout le moins maintenir son appui à l'ensemble des sociétés folkloriques et confréries actives sur son territoire.

#### 1.17 Développer davantage, avec l'aide du Commissariat aux Relations internationales de la Ville de Namur, les liens existants entre les organismes culturels et les artistes en favorisant les échanges entre nos villes jumelées, partenaires, cousines...

pour promouvoir la compréhension et la coopération internationale en renforçant les liens dans de nombreux domaines comme la coopération économique, la collaboration environnementale, l'expertise en matière de gouvernance... et bien entendu la Culture et l'éducation.

#### 1.18 Proposer d'exposer de manière temporaire des œuvres chez le particulier (dans les jardins visibles depuis la voirie), idéalement en-dehors du cœur de Ville pour élargir le cœur de cible et favoriser la diversification des publics.

**1.19 Maintenir un soutien accru à des initiatives comme « Chambres avec Vues » ou « Musique à tous les étages » ou encore « La Canopée » (projet développé par le Comptoir des Ressources créatives de Namur)** en vue de garantir une visibilité et une diffusion optimale de la création artistique locale, tout en valorisant les artistes confirmé-e-s ou en devenir, toutes disciplines artistiques confondues.

**1.20 Mettre en place de nouvelles infrastructures pour donner aux artistes la possibilité de vivre de leur art dans leur propre ville.** Nous devons poursuivre nos efforts pour éviter la fuite de nos talents. Poursuivre l'intégration d'espaces de création, de diffusion et de production (comme le Comptoir des Ressources créatives de Namur ou le Hang'Art) dans la planification des grands projets urbanistiques (musiques actuelles, arts vivants, arts circassiens, espace muséal dédié à l'art contemporain...). Un focus sur cet élément de développement sera fait en fin de chapitre.

**1.21 Créer de véritables moments de mémoire vivante**, à l'instar de la résidence littéraire « Les disparus » par Robert McLiam Wilson dans le cadre de l'Intime Festival, où des lectures/spectacles seraient créées et diffusées à partir de témoignages d'habitants au cours d'ateliers participatifs d'écriture.

**1.22 Poursuivre l'organisation de visites guidées thématiques** qui mettent en évidence les liens entre le patrimoine et la Culture. Par exemple, des visites centrées sur la gastronomie locale, la poésie namuroise ou l'architecture historique.

**1.23 Mettre en œuvre le guide de gestion des risques propres au Pôle muséal Les Bateliers.** Ce guide a pour objectif d'identifier les risques encourus par le patrimoine culturel relevant de la gestion de nos Musées. Ces risques et leurs effets – à court ou long terme – peuvent mener à la perte de valeur, voire à la perte totale d'éléments du patrimoine culturel. Il est donc primordial de les identifier afin de mettre en place des actions adaptées pour les éviter ou réduire au maximum leur impact. Ce texte de référence se base sur le « Guide de gestion des risques appliquée au patrimoine culturel » publié par le Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM).

**1.24 Poursuivre le projet ambitieux « Namur-les-Orgues »** de réfection de plusieurs orgues namurois suivant un parcours lié à des périodes historiques, qui permettra la valorisation d'orgues majeurs susceptibles de devenir des instruments de concert. Après les orgues de l'église Saint-Loup brillamment restaurés, avaient été identifiés par un comité scientifique d'accompagnement les orgues de l'église Saint-Loup, de l'ancienne église Notre-Dame (la NEF), de l'église Saint-Joseph, de la cathédrale Saint-Aubain, de l'église Notre-Dame du Rosaire à Wierde et de la chapelle du Séminaire.

**1.25 Garantir la réouverture du Musée archéologique de Namur au cœur du Pôle muséal Les Bateliers** – la Halle al'Chair ayant principalement laissé place à l'Office du Tourisme de Namur –, en présentant une muséographie contemporaine et dynamique pour valoriser l'ensemble des collections, quelles qu'en soient leur propriétaire, et en s'appuyant avec force sur l'ensemble des outils de médiation. La proximité et l'entrée partagées par les deux Musées (Musée archéologique et Musée des Arts décoratifs au cœur de l'Hôtel de Groesbeeck-de Croix voisin) faciliteront la tenue d'expositions communes ou complémentaires de haut niveau.

**1.26 Poursuivre la restauration du Musée des Arts décoratifs**, dans le cadre de la restauration de l'ancien Hôtel de Groesbeeck-de Croix. A présent que la restauration et la réaffectation des anciens communs (écuries, ancien fenil) sont quasi finalisées, la Ville doit s'attaquer à la phase de restauration et de remise en état des intérieurs (stucs, boiseries, revêtements muraux, marbres...) classés au Patrimoine exceptionnel. Une nouvelle scénographie renforcera l'attractivité pour tous les publics et renforcera le partage des savoirs tout en valorisant les collections. Une attention particulière devra aussi être apportée au jardin extérieur faisant partie intégrante du Musée. Ce dernier nécessite d'être complètement restauré suite aux attaques sur les buis par la pyrale.

**1.27 Œuvrer à la mise en valeur des Trésors du musée diocésain**, disposant d'œuvres historiques majeures en lien avec l'histoire de l'évêché mais surtout avec celle des Seigneurs de Namur, par exemple en favorisant des rapprochements avec le Tréma.

**1.28 Favoriser l'appropriation des beautés patrimoniales de l'Eglise Saint-Loup**, largement restaurée par les deniers publics, par un nombre croissant de visiteurs et touristes, notamment en soutenant l'asbl Les Amis de Saint-Loup dans leur projet de plus large ouverture de l'édifice au public.

## FOCUS SUR DE NOUVEAUX OUTILS ET INFRASTRUCTURES D'ENVERGURE À DÉVELOPPER

### 1. Une salle de spectacle polyvalente et de moyenne capacité :

Namur manque cruellement d'une salle moderne polyvalente et ultra équipée, une salle de spectacles et de concerts modulable pour pouvoir accueillir des grands noms et des projets scéniquement ambitieux, mais aussi placer Namur sur les itinéraires des tournées événementielles et artistiques de renom. Namur pourrait créer ou favoriser l'essor par un opérateur privé, pour compléter son offre, un lieu de diffusion de moyenne capacité (de l'ordre de 2000 places), voire de plus grande capacité modulable, entièrement équipé et dédié pour l'essentiel aux musiques actuelles, situé dans des zones d'intérêt économique.

Une telle infrastructure devrait présenter un équilibre entre spectacles régionaux (scène FWB émergente) ou internationaux de grande ampleur. Si les premiers attirent un tourisme de masse, les seconds assurent l'émergence et la valorisation des atouts spécifiques de notre région. Outre l'espace de diffusion, le lieu pourrait inclure des espaces de résidence, d'enregistrements, de mise à disposition de matériel audiovisuel...

Ce lieu devrait impérativement être adapté aux musiques urbaines et électroniques afin d'attirer un public plus jeune.

Sa création ne devrait évidemment entacher en rien l'existence et le soutien de la Ville à la salle du Belvédère (gérée par l'asbl Panama) dont la situation et la programmation en font un lieu unique en son genre, ni du Delta qui dispose de trois salles de spectacle et de trois niveaux d'exposition.

### 2. Un lieu pour les arts du spectacle vivant :

L'idée serait de créer un lieu adapté à différents événements ou créations artistiques dont la diffusion n'est actuellement garantie que par les grandes institutions culturelles namuroises. Orga-

nisé en tiers-lieu, il regrouperait des disciplines comme les arts circassiens, la danse, l'improvisation... L'infrastructure serait répartie en un espace d'entraînement pour toutes les disciplines des arts vivants, une scène ouverte pour tout artiste débutant ou même plus chevronné voulant faire l'expérience de la scène urbaine, un espace exclusivement équipé et dédié aux arts circassiens, un espace capable d'accueillir des concerts de scène émergente, des jams sessions, des improvisations multidisciplinaires, des masterclass, des formations... Certes, les Abattoirs de Bomel ou le Delta, exemplaires en matière de tiers-lieux, sont déjà sur la place, mais sont déjà tous deux bien occupés de par la pluralité de leur identité respective.

### 3. Une salle dédiée aux pratiques amateurs :

Les amateurs manquent aussi d'infrastructures, tant en lieux de répétitions que de représentations, idéalement pas trop loin du centre-ville. Loin du centre, le public ne les suit pas. Le déficit et l'inaccessibilité financière de salles de spectacle/concert et de salles de répétition, à des degrés d'équipement différenciés devra, d'une manière ou d'une autre, être comblé.

Ces espaces pourraient aussi être partagés avec tous les groupes de musique, troupes de théâtre, fanfares, chorales, sociétés folkloriques... également en déficit de lieu de répétition et de représentation à des prix abordables.

### 4. Un lieu dédié aux Cultures urbaines :

Namur manque cruellement d'infrastructure et d'encadrement au niveau des cultures urbaines. A l'instar du « Flow » de Lille ou de « La Place » à Paris, Namur pourrait se doter d'un outil dédié à ce secteur et de ses 4 principales disciplines (Dj'ing, MC'ing, le graffiti et le break) avec une structure qui favoriserait la professionnalisation et l'émergence des artistes, par le soutien et l'accompagnement, par la formation, par la pratique, la mise en réseau et la diffusion. Ces centres français sont exemplaires en la matière avec : des studios musicaux, une salle de spectacle nouvelle génération, des murs d'expression libre, des salles de danse et des salles de graff, des bureaux...

### 5. Une galerie d'art contemporain :

Le premier livre blanc de la Culture soulignant le fait que Namur était en déficit de grandes surfaces d'exposition dédiées à l'art contemporain. Actuellement, cet art est mis en valeur par des initiatives privées dans des Galeries d'Art, par la Galerie Détour et par le Delta, ou lors d'exposition temporaires. Pour autant, la Ville a toujours ce besoin de pouvoir proposer un espace doté d'une ligne éditoriale claire et en mesure d'accueillir, de promouvoir des talents locaux et internationaux à travers des expositions thématiques. D'autant que la Ville n'est que locataire de la Galerie du Beffroi, l'avenir n'est donc pas gravé dans la pierre.

NCC#1 la décrivait comme suit : « Cet espace doit pouvoir accueillir des expositions temporaires de qualité et remplir des missions pédagogiques. Des décentralisations ou échos de grandes expositions bruxelloises, lilloises ou de métropoles/capitales culturelles...seront possibles à Namur avec un tel outil. »

Certaines pistes demeurent toujours en suspens comme l'Eglise Saint-Joseph ou l'intégration dans de futurs projets immobiliers du centre-ville comme le parking Gifar. Le Fort d'Orange, bien qu'il nécessite de très importantes restaurations et adaptations à l'accueil du public, offre des opportunités d'exploitation presque infinies.

Par ailleurs, l'aménagement d'un lieu pour cette orientation de diffusion de l'art contemporain permettrait d'y accueillir exceptionnellement aussi d'autres types d'activités de musique et d'arts de la scène, ainsi que des conférences, des manifestations comme le FIFF, Namur en Mai, le KIKK...

Les églises sont entre autres des édifices à exploiter, en étroite collaboration avec l'Evêché. Une requalification de ces lieux de culte en lieux de culture permettrait de sauvegarder un patrimoine en le valorisant tout en leur permettant d'endosser un rôle nouveau dans nos sociétés actuelles.

Au travers des futurs projets immobiliers d'importance sur le territoire, la Ville doit également, dans la mesure du possible, pouvoir actionner, comme elle le fait déjà régulièrement, la possibilité

d'imposer des charges d'urbanisme à finalité culturelle lors de la délivrance de permis. Cela pourrait aussi être le cas sur le territoire de Jambes pour une bibliothèque aux infrastructures dignes de ce nom.

Outre une galerie d'art contemporain, un autre espace de diffusion mériterait aussi d'être soutenu, celui d'une galerie d'art alternative permettant aux artistes émergents d'exposer toute l'année durant.

### 6. Un espace de coworking / ateliers / stockage :

L'idée serait de créer un pôle regroupant des ateliers créatifs destinés principalement aux arts plastiques. Véritable espace multifonctionnel spécialement conçu pour répondre aux besoins des artistes et des créateurs, il s'agirait d'un lieu partagé qui offre divers services et installations pour soutenir le processus de création et de diffusion artistique.

Même si en 2016, la Ville de Namur avait déjà acquis une importante partie des anciens hangars militaires de Champion et qu'elle a confié à titre gratuit à plusieurs acteurs namurois (FIFF, sociétés folkloriques, Association namuroise de Théâtre amateur, Théâtre Jardin-Passion, KIKK, Folknam, Bonimenteurs, Hang'Art..), il faut bien reconnaître que nous avons atteint aujourd'hui la saturation des espaces de stockage géré par la Ville de Namur.

### 7. Une scène équipée, en plein air, aux finalités multiples :

On parle bien entendu du Théâtre de Verdure amené à connaître, à l'instar du Stade des Jeux voisin, un important lifting et un déploiement technique à la hauteur des grands événements qui existent aujourd'hui. Si l'infrastructure va connaître fort heureusement d'importantes restaurations, il y aura lieu d'animer le lieu, de lui construire une identité propre et de le faire exister au fil des saisons. Il pourrait devenir un véritable atout du paysage culturel namurois (cfr. Chapitre IV « Culture et économie - Développer un grand festival propre à Namur au sein de l'écrin qu'est le Théâtre de Verdure »).

## 2. NAMUR APPRENANTE : CULTURE ET ÉDUCATION

« L'éducation constitue un vecteur fondamental pour l'acquisition et la transmission de connaissances, de valeurs et de capacités dans le secteur de la Culture, tant pour les enfants que pour les adultes. L'éducation aux arts et à la Culture représente ainsi un élément fondamental de l'éducation générale, au même titre que les autres matières de l'enseignement »<sup>1</sup>. L'éducation joue un rôle essentiel dans la transmission des traditions et des normes culturelles d'une société aux générations suivantes. Les écoles, les universités et les institutions éducatives enseignent non seulement les faits et les compétences, mais aussi la Culture, celle qui façonne la société parfois de façon imperceptible.

En outre, le milieu éducatif stimule et développe la pensée créative et critique, la curiosité intellectuelle et l'engagement civique. Le développement personnel repose sur la curiosité de chacun et ce, dès le plus jeune âge. C'est dans l'éducation et l'accès à la Culture, à tout âge, que nous trouvons un sens à des questions existentielles importantes dans le développement de l'individu au sein d'une société.

Il est à présent prouvé que l'éducation aux arts chez les jeunes améliore non seulement les résultats scolaires des élèves les plus défavorisés, mais augmente aussi les chances de réussite professionnelle une fois adulte et en fait des citoyen-ne-s plus engagé-e-s.

« L'accès à l'éducation et à la Culture permet d'éviter la haine et de conduire aux guerres, souvent induites par l'ignorance et un manque d'ouverture de certains cercles refusant toute intégration ou partage »<sup>2</sup>.

La Ville de Namur doit donc s'efforcer de soutenir, autant qu'elle le peut, les activités pédagogiques dans les institutions culturelles de la Ville et faciliter des initiatives qui rapprochent élèves et offre culturelle.

Depuis 2020 et selon un calendrier progressif (enseignement maternel depuis septembre 2020, début de l'enseignement primaire en 2022-23, entièreté du tronc commun en 2030-31), le Parcours d'éducation culturelle et artistique (PECA) se met en place et permet incontestablement une accessibilité à la vie culturelle pour chaque élève, avec une série d'actions concrètes qui ont pour vocation d'éduquer à et par les Arts et la Culture. Dorénavant, chaque apprenant aura l'opportunité « de rencontrer des œuvres, des artistes et des pratiques culturelles, de fréquenter des lieux culturels, mais aussi d'acquiescer des savoirs, des connaissances et des compétences, dans une perspective de développement de l'esprit critique et de l'expression personnelle »<sup>3</sup>. Le PECA offrira en outre la possibilité « d'expérimenter des pratiques culturelles et artistiques, individuelles et collectives, porteuses de diversité, et de prendre une part active dans la vie culturelle, sans oublier le plaisir et la motivation que ces matières procurent aux élèves. Il se base sur trois composantes : connaître, pratiquer et rencontrer »<sup>4</sup>.

Dans le même ordre d'idée, l'éducation permanente est essentielle elle aussi, par le biais d'animations et de formations à destination des acteurs de la société, pour faire de l'outil culturel un levier d'émancipation, en garantissant l'accessibilité continue et une diversité des domaines exploités.

<sup>1</sup> CGLU (2015), Culture 21 : Actions, Cités et gouvernement locaux unis (CGLU).

<sup>2</sup> L'Humanité, Sans art et sans culture quelle humanité serions-nous ?, 21 novembre 2012.

<sup>3</sup> <https://www.peca.be/le-peca-cest-quoi>

<sup>4</sup> Idem.

« L'ÉDUCATION EST L'ARME  
LA PLUS PUISSANTE QUE  
VOUS POUVEZ UTILISER POUR  
CHANGER LE MONDE. »  
NELSON MANDELA

**2.1 Assoir davantage l'offre à destination des écoles** dans la programmation des équipements culturels namurois, notamment en arguant de la diversité des offres proposées quotidiennement sur le territoire namurois (littérature, cinéma, théâtre, histoire locale, musique, arts visuels...). La Ville pourrait en outre, au-delà des fascicules et carnets pédagogiques déjà produits à destination des écoles, imaginer de créer un portail interactif à destination des enseignants, regroupant des ressources pédagogiques complémentaires, telles que des guides d'enseignement, des vidéos éducatives et des matériaux à imprimer ou à façonner.

Notons tout de même que la liaison entre Culture et école se fait de manière décrétable via le PECA. Une plate-forme existe, réunissant les référents scolaires et culturels. Le tout est coordonné par un groupe porteur réunissant différents partenaires (les Abattoirs de Bomel, le Centre culturel de Dinant, le Centre culturel de Viroinval, les Jeunesses musicales et la Province de Namur).

**2.2 Proposer davantage de partenariats avec le milieu scolaire** autour d'actions de médiation lors d'événements proposés par la Ville de Namur : Chambres avec Vues, Fête de la Musique, Namusiq', Sculptures en Ville...

**2.3 Concocter un programme culturel spécifique** qui promeut l'accès aux arts de la scène et la fidélisation du jeune public issu de notre réseau communal d'enseignement. Pour ce faire, la Ville doit pouvoir consolider le rôle d'agent de liaison entre les milieux d'enseignement communaux et le secteur culturel en renforçant notamment l'équipe de médiation présente au sein du service Culture de la Ville, avec l'appui et l'expertise d'institutions namuroises comme le Théâtre Jardin-Passion, le Théâtre des Zygomars, Vivre en Fol Compagnie, les Bonimenteurs, XK Theater, Théâtre Cœur de Terre, Compagnie Vicor B., Isolat...

**2.4 Promouvoir l'innovation pédagogique** par un soutien des infrastructures culturelles dans leurs acquisitions d'équipements pédagogiques innovants : audioguides interactifs, applications mobiles éducatives, tables tactiles, écrans ou casque de réalité augmentée...

**2.5 Valoriser et renforcer le rôle éducatif, culturel et social des Bibliothèques** du territoire. Outre sa mission de base de centre de prêt centré sur son offre de collections, les Bibliothèques – et singulièrement la nouvelle infrastructure namuroise des Casernes « La Célestine » ou encore la Baie des Tecks – doivent se transformer en carrefour de mixité sociale, véritable lieu de vie, et ce, quels que soient l'âge, le genre, l'origine, le handicap, le niveau d'éducation... La Ville de Namur devra donc veiller à donner un coup de frais à l'ensemble des antennes décentralisées qui composent le Réseau Namurois de Lecture Publique.

Il est essentiel de renforcer le déploiement des Espaces publics numériques au sein des Bibliothèques namuroises en mettant en œuvre des actions de lutte contre l'accroissement de la fracture numérique, en donnant aux personnes informatiquement démunies en raison d'un sous-équipement ou de méconnaissance technologique, les moyens de raccrocher le « train du numérique ». Les Bibliothèques ont en outre pour mission de renforcer leur offre en matière de développement des pratiques de lecture et d'écriture, telles que décrites dans la législation de la FWB en matière de Lecture publique : offre d'ouvrages en français facile à lire et à comprendre, atelier d'écritures de divers niveaux, table de conversation multilingue, conférences, rencontres littéraires...

**2.6 Soutenir les acteurs culturels dans la création d'activités culturelles pour le volet parascolaire** en facilitant la création d'ateliers artistiques extrascolaires directement dans les écoles ou au sein des institutions elles-mêmes.

**2.7 Proposer, dans le cadre des stages Jeunesse de la Ville de Namur, des thématiques en lien avec la Culture** ou simplement augmenter le nombre d'activités culturelles, en collaboration avec des associations artistiques namuroises actives sur le territoire.

**2.8 Stimuler des projets culturels à l'école** en étroite collaboration entre les services communaux et le secteur associatif, par exemple, en organisant des ateliers lecture ou d'arts plastiques ou des expositions artistiques, en montant une pièce de théâtre avec les élèves, en organisant des concours d'écriture ou de création vidéo, en créant des « clubs culturels » tels que des clubs de cinéma, de cuisine, de danse folklorique, de langues étrangères...

**2.9 Soutenir et rendre possible, au niveau du Réseau Namurois de Lecture Publique, un ensemble de synergies, notamment autour de la littérature, avec la richesse des acteurs présents et actifs sur le terrain** : Maison de la Poésie et de la Langue française, Maison du Conte, Intime Festival, l'Opérateur d'appui provincial pour, notamment, le développement et l'enrichissement du catalogue collectif « tire-lire », bibliothèques privées, le Théâtre Jardin-Passion, la Templerie des Hiboux, l'IATA, les Archives photographiques namuroises, Archives de l'Etat, librairies indépendantes, compagnies de théâtre, Groupement des Ecrivains en Prose Namurois (GEPN), Salon des Auteurs namurois...

**2.10 Concrétiser davantage de rencontres littéraires avec des auteurs-es namurois-es**, tant au sein de nos Bibliothèques que de nos salles de spectacles. Un partenariat serait peut-être à établir avec les libraires indépendants namurois et le Groupement des Ecrivains en Prose Namurois.

**2.11 Accentuer la mise en lumière et favoriser des projets personnels et collectifs des élèves**

issus des écoles d'art namuroises (Conservatoire, Académie des Beaux-Arts, IMEP, HEAJ, Rocks'Cool, écoles de danse privées...) par l'organisation et la facilitation logistique d'expositions, de concerts, de spectacles, de projections dans l'espace public...

**2.12 Etablir des partenariats avec les écoles d'art de Namur pour établir et pérenniser de véritables événements culturels sur le territoire**

en proposant, par exemple, un Festival dédié aux réalisations des élèves, sur base de workshops organisés par la Ville et ses équipes de médiation. L'idée d'un Festival autour du concept de vidéo-mapping pourrait aussi être envisagé, entre autres avec la Haute Ecole Albert Jacquard et ses formations en industries créatives et numériques.

**2.13 Être davantage proactif pour l'accueil**

au sein de l'institution communale et singulièrement des services de la Culture, de la Jeunesse et de la Lecture publique, de stagiaires issus des écoles d'art, des hautes écoles et université (valoriser le rôle de tremplin de l'accueil de stagiaires), ou des étudiants issus d'études en alternance.

**2.14 Promouvoir la possibilité de sorties culturelles pour les adolescents et jeunes adultes**

via les Maisons de Quartier, les associations locales... Pour cela, il est évidemment impératif que des aides soient apportées et proposées, singulièrement en matière de mobilité. La précarité entraîne trop souvent l'incapacité à allouer ne serait-ce que de modestes ressources à la Culture. La programmation de compagnies comme « la Compagnie des Nouveaux Disparus » au cœur des quartiers sociaux doit être maintenue, avec un plan d'action à plus ou moins long terme, permettant de toucher chaque parcelle du territoire et prioritairement les quar-

tiers à haute densité de logements publics. Des aides complémentaires doivent être en outre apportées pour les sorties via le dispositif Article 27 (déjà partiellement en place via le soutien Plan de Cohésion sociale).

**2.15 Proposer une offre culturelle favorisant la promotion du lien familial** : escape game aux Musées, jeux-découvertes lors des expositions, parcours ludiques dans la Ville... Dans la même veine, la Bibliothèque « La Célestine » devra offrir un espace de ludothèque.

**2.16 Rendre la nouvelle Bibliothèque communal exemplative** en matière d'apprentissage par le jeu, l'expérimentation, la médiation, l'accompagnement... A la « Célestine », nouvelle bibliothèque communale de Namur, devrait être créée une ludothèque accessible au plus grand nombre, pour favoriser les interactions entre générations, permettant d'élargir le spectre du tiers-lieu à un rôle éducatif, socio-culturel et expérimental.

**2.17 Accentuer l'éducation à l'image** qui devient omniprésente dans nos vies quotidiennes où la culture de l'image est devenue maître. L'évolution technologique a troublé le statut de spectateur en le transformant en producteur-diffuseur potentiel grâce à son smartphone devenu un véritable studio mobile. L'idée est de renforcer davantage, - avec l'aide des acteurs déjà bien investis comme les Grignoux, le FIFF, la HEAJ, The Extraordinary Film Festival, Affipages par exemple - la médiation autour du cinéma dans les quartiers et entités namuroises avec projection de films, explications techniques, artistiques ou musicales, développement du regard critique sur la diffusion. Ce type de médiation permet en outre de préconiser une précaution d'usage des réseaux sociaux, toutes générations confondues.

**2.18 Inclure les écoles techniques, professionnelles ou spécialisées dans l'élaboration de projets culturels**, comme des décors de théâtre, des scénographies d'expositions, des décorations extérieures pour les grands événements namurois...

**2.19 Favoriser le partenariat entre des organismes artistiques et les Hautes Ecoles et Université namuroises** pour donner lieu à la création de programmes éducatifs en arts, en musique, en théâtre, en danse... Ces programmes peuvent offrir aux étudiants des opportunités d'apprentissage pratiques, des stages ou des cours dispensés par des artistes professionnels. En outre, les Université et Hautes Écoles namuroises peuvent collaborer avec des organismes artistiques pour mener des recherches dans des domaines liés à l'art, à la Culture et à la créativité. Ces partenariats peuvent aboutir dans certains cas à des publications conjointes, à des projets de recherche appliquée, ou à des initiatives visant à promouvoir la recherche artistique. Ces institutions peuvent également encourager des projets interdisciplinaires impliquant des étudiants en arts et des étudiants d'autres domaines tels que la science, la technologie, la médecine ou les sciences sociales. Enfin, un partenariat pourrait également se tisser entre Université, Hautes Ecoles et organismes artistiques pour promouvoir mutuellement leurs activités, ce qui peut inclure la promotion d'événements artistiques sur les campus et la sensibilisation de la communauté académique à la scène artistique locale.

### 3. NAMUR RESPONSABLE : CULTURE ET ENVIRONNEMENT

*« Les espaces naturels (...) sont utilisés par les activités humaines dont ils sont parfois dépendants et sans lesquelles il pourraient disparaître. Ces espaces (...) sont porteurs de Culture dans*

<sup>5</sup> CGLU (2015), Culture 21 : Actions, Cités et gouvernement locaux unis (CGLU).

<sup>6</sup> UNESCO (2010) Investir dans la diversité culturelle et le dialogue interculturel. Rapport mondial de l'UNESCO, Edition UNESCO, p. 2016.

*la mesure où ils nous renvoient à notre histoire, à nos connaissances pratiques et à notre identité, où ils apportent des valeurs esthétiques, et où ils conditionnent notre capacité de réponse face aux changements »<sup>5</sup>.*

Unanimement, nous pouvons reconnaître que la Culture d'une communauté est profondément influencée par son environnement. « *Le développement d'une Culture, quelle qu'elle soit, découle de l'interaction constante entre l'environnement et les besoins humains* »<sup>6</sup>. Ainsi, on peut affirmer que l'environnement et le patrimoine naturel d'une Ville comme Namur portent des valeurs culturelles fortes et font partie de l'identité de chacun de ses citoyen·ne·s.

En outre, l'environnement peut aussi être source d'inspiration artistique ou même prétexte à la création. La Culture, et plus précisément ici l'expression artistique, est dès lors perçue comme témoin de notre société et parfois même éveilleuse de consciences. L'un et l'autre se renforcent, pour imaginer et construire le monde de demain.

La Culture et l'environnement sont étroitement liés car ils sont tous deux façonnés par l'interaction entre les sociétés humaines et leur monde naturel. La compréhension de ce lien est essentielle pour aborder les défis environnementaux contemporains, promouvoir la conservation de la biodiversité, préserver les traditions culturelles et promouvoir un développement durable.

Si l'environnement influence la Culture d'une manière ou d'une autre, la Culture elle-même influence à son tour et profondément la manière dont les sociétés interagissent avec leur environnement. Ainsi, les croyances, les valeurs, les normes sociales et les comportements culturels peuvent avoir un impact significatif sur la manière dont les ressources naturelles sont utilisées, préservées ou exploitées.

L'art et l'expression culturelle demeurent des médiums incontournables pour sensibiliser aux enjeux environnementaux.

« NOUS N'HÉRITONS PAS DE LA  
TERRE DE NOS ANCÊTRES,  
NOUS L'EMPRUNTONS À NOS  
ENFANTS. »

ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

### 3.1 Conscientiser les citoyen-ne-s à la cause environnementale par le biais d'actions et de démarches artistiques et culturelles.

L'éducation et la conscientisation environnementale des citoyen-ne-s par des actions spécifiques peuvent être efficaces et bénéfiques, car elles ont le pouvoir de toucher les émotions, de susciter la réflexion et de mobiliser les gens de manière créative. Des expositions artistiques engagées pourraient être organisées (œuvres en lien avec la cause environnementale), des festivals « environnementaux » (incluant des concerts, des ateliers d'art, des conférences, des stands éducatifs... écologiquement conscients) à l'instar du Festival International Nature Namur, le street art et les installations urbaines pérennes peuvent devenir des symboles visibles et permanents de l'engagement envers la cause environnementale, des ateliers artistiques participatifs peuvent être mis sur pieds en incluant des matériaux de récupération...

### 3.2 Se servir de projets culturels pour contribuer à des transformations urbaines et environnementales

en créant des expériences positives, en renforçant le sentiment d'appartenance à une communauté et en sensibilisant le public aux enjeux environnementaux : œuvres participatives, grands événements, promotion de la mobilité douce lors d'événements, partenariats intersectoriels pour intégrer des éléments culturels dans les projets de revitalisation urbaine et d'aménagement paysager, utilisation de la narration à travers la littérature, la musique et d'autres formes artistiques pour raconter des histoires sur l'histoire et l'avenir de la Ville d'un point de vue environnemental, suivi, analyse et utilisation des résultats de l'impact des projets culturels sur la transformation urbaine et environnementale...

### 3.3 Miser sur le patrimoine historique ou naturel existant pour promouvoir de nouveaux contenus :

plusieurs exemples méritent d'être retenus... Le Théâtre de Verdure, une fois rénové, devra être redéployé par le biais de programmations ambitieuses. Les équipements techniques et logistiques seront à repenser inévitablement une fois le bâti restauré. Le Forum de la Paix de l'UNamur est

largement sous-estimé dans les activités culturelles et artistiques. L'Abbaye Notre-Dame du Vivier demeure un bel exemple de valorisation du patrimoine par le biais d'activités culturelles et artistiques, au même titre que l'Eglise Saint-Loup (concerts, expositions, exploitation des orgues baroques récemment restaurés...) ou la Citadelle de Namur (Médiévales, spectacles de théâtre en plein air à la belle saison...).

**3.4 Créer des projets pour partir à la découverte de nos différents milieux de vie**, pour redécouvrir leurs fondements historiques et pour mettre en valeur leurs caractéristiques. L'identité d'une Ville se fonde sur la connaissance de son territoire et de ses quartiers. (exemples : programmation régulière de la place Maurice Servais et de son kiosque, programmation artistique et culturelle plus régulière à prévoir dans le jardin de la Maison de la Poésie et de la Langue française ou le futur jardin public du Pôle muséal Les Bateliers une fois les travaux d'aménagement terminés, programmation dans les parcs et jardins...).

**3.5 Créer un guide pour sensibiliser les artistes aux pratiques durables en art public** et encourager la création de modèles durables pour la réutilisation des matériaux par les acteurs culturels, notamment en partenariat avec des centres spécialisés (Ressourcerie namuroise...). Tant la Ville que les opérateurs de terrain doivent être davantage responsabilisés aux clauses environnementales dans leurs projets.

**3.6 Ajouter une mention liée au développement durable dans les documents d'appels à projets artistiques ou inclure dans les programmes de subventionnement des critères d'évaluation qui favorisent les projets écoresponsables et durables**, de manière à contribuer à encourager les artistes à intégrer des éléments de durabilité dans leurs œuvres et à sensibiliser le public à

ces enjeux. Pour ce faire, une série d'éléments spécifiques liés au développement durable que la Ville de Namur souhaite encourager doit être clairement identifiée. Cela pourrait inclure l'utilisation de matériaux recyclés, la réduction des déchets, l'efficacité énergétique, la sensibilisation du public aux problèmes environnementaux...

**3.7 Proposer un événement tournant autour des espaces verts et des cours d'eau** en promouvant la création paysagère architectural et artistique, tout en mettant en avant arts plastiques et musique, à l'instar de la Ville d'Amiens et de son « Festival international de jardins Hortillonnages » qui s'organise annuellement pour valoriser des jardins artistiques et des installations paysagères éphémères flottantes au cœur des hortillonnages, ce réseau local de marais et de canaux.

La Ville de Namur devra, dans ce cadre, mettre tout en œuvre pour demeurer un acteur important de « Drinkable Rivers », ce réseau international qui regroupe des représentants politiques belges, français et hollandais et qui porte des engagements concrets d'assainissement de la Meuse.

**3.8 Dynamiser la vie culturelle autour de nos cours d'eau**, augmenter l'intérêt de nos quais en les animant, contribuer à créer un environnement urbain attractif, à promouvoir le bien-être communautaire et à renforcer la connexion des habitants avec leurs ressources naturelles locales. Plusieurs exemples de Villes françaises pourraient être transcrits au sein de notre Ville avec l'aménagement d'espaces publics le long des rives, tels que des parcs, des aires de pique-nique, des espaces de diffusion artistique, des promenades et des plages artificielles. Les événements sur l'eau ou intimement liés aux cours d'eau doivent être encouragés – comme le NAOW (Namur Art On Water) –, au même titre que la promotion des artistes locaux ou en lien étroit avec Namur par la facilitation logistique et technique d'exposition sur ou en bord de rivières.

**3.9 Privilégier et faciliter la mobilité douce lors des événements**, tant pour le public que pour le transport des artistes.

**3.10 Préférer l'acquisition de matériaux durables et réutilisation du matériel produit** (bâches de chantier, supports d'œuvres d'art...) par le service Culture de la Ville de Namur pour les différentes manifestations qu'il organise toute l'année durant.

**3.11 Planifier et mettre en œuvre la maintenance des œuvres dans l'espace urbain**, de manière raisonnée, en commençant par la réalisation de fiches d'état sanitaire qui proposeront une priorisation des interventions et entretiens afin de diminuer les coûts de restauration une fois les œuvres trop usées ou détériorées.

**3.12 Proposer, en matière de médiation, un produit clé en main aux enseignants, qui les incite à utiliser du matériel de récupération** pour les bricolages en classe lors d'activités de médiation culturelle.

**3.13 Proposer à des lieux culturels d'agir comme modèle de déploiement de pratiques écoresponsables**, tels que les Musées, les galeries, les salles de spectacle, en mettant notamment l'accent sur les nouveaux lieux tels que la nouvelle Bibliothèque « La Célestine » et dont les bâtiments plus récents sont sans nul doute plus adaptés : réflexion et application de politiques de développement durable, formation du personnel, moyens de transport durables, réduction de la consommation d'énergie, gestion durable des déchets, utilisation de matériaux recyclables, sensibilisation à la conservation de l'eau, promotion de la durabilité auprès de leur public...

En agissant comme modèle, ces lieux culturels peuvent inspirer d'autres organisations et entreprises à suivre leur exemple, contribuant ainsi à une sensibilisation plus large et à l'adoption généralisée de pratiques plus durables.

La mutualisation de matériel demeure une piste à ne pas négliger à cet égard.

**3.14 Annexer aux grandes institutions culturelles namuroises des espaces extérieurs et des aménagements d'espaces verts** afin d'y déployer une offre d'animation et de médiation complémentaire à l'essence même des lieux, par exemple une agora à l'arrière du Grand Manège pour profiter d'un espace de diffusion de concerts ou la projection de vidéos en direct ou de projets cinématographiques sur l'immense mur arrière de l'institution.

**3.15 Utiliser les arts et la Culture comme moyen de mobilisation pour promouvoir les actions écologiques** de la Ville de Namur, de ses services et de ses bâtiments.

**3.16 Créer, à l'instar de la Ville de Lyon, une récupérathèque, véritable lieu d'échange de matériaux de réemploi exclusivement dédié à la création artistique.** Objectivement, une telle organisation possède un fonctionnement similaire à celui d'une récupérathèque ou ressourcerie « traditionnelle » et non artistique, mais elle se concentre principalement sur la récupération et la réutilisation d'articles culturels, artistiques et éducatifs.

**3.17 Poursuivre le soutien financier et logistique aux initiatives de mutualisation des biens et des ressources** telles que le Hang'Art développé par le Comptoir des Ressources créatives, les Greniers à Costumes et à Décors de l'Association namuroise de Théâtre amateur...

#### 4. NAMUR AMBITIEUSE : CULTURE ET ÉCONOMIE

Investir dans la Culture, c'est garantir au long terme le développement tant économique que social d'une communauté. Il est un fait que la Culture a un impact significatif sur l'économie d'un territoire et vice versa.

Aujourd'hui, il est indéniable que les activités autour du secteur culturel sont génératrices d'un dynamisme socio-économique reconnu par tou·te·s, tant en matière de création d'emplois (production artistique, gestion d'événements, conception graphique, restauration, vente au détail, communication et marketing autour des manifestations, éducation artistique...) que de retombées économiques sur l'ensemble du secteur marchand de la Ville. La diversité de secteurs culturels contribue incontestablement à la richesse de l'économie culturelle locale.

L'économie culturelle est aujourd'hui reconnue comme un secteur productif et la Culture comme une source de revenus. La grande force de la Culture, des biens et services culturels, c'est leur double nature, à la fois économique et culturelle. Le secteur culturel crée des emplois, des revenus, des compétences, et en même temps, les produits culturels portent des valeurs, des repères qui sont des leviers d'identité, de cohésion sociale, de mobilisation collective.

Associée à un territoire, la Culture en éclaire les valeurs et les enjeux, et en devient parfois même le moteur : la réalisation de projets de territoire de grande ampleur au sein de quartiers ou d'anciennes communes (exemples des Abattoirs de Bomel ou du futur quartier des Casernes) a des effets amplificateurs multiples tant en terme d'activités, de réaffectation de lieux ou de savoirs.

En outre, une scène culturelle dynamique et riche peut améliorer l'image de marque d'une Ville et la rendre plus attrayante pour les entreprises, les investisseurs, les talents créatifs et les touristes. Nous en avons aujourd'hui la conviction, les festivals, les Musées et les événements culturels contribuent à la renommée mondiale d'une Ville.

Bien évidemment, les programmes éducatifs dans les domaines culturels, y compris les écoles d'art, le Conservatoire, les nombreuses écoles de danse et de musique namuroises, contribuent à la formation de talents créatifs qui sont essentiels pour les industries culturelles de demain.

La Culture est un catalyseur de créativité, de développement économique et de création de richesse.

Si la crise sanitaire que nous avons traversée a été dévastatrice à tout point de vue, il faut bien reconnaître qu'elle nous aura à tout le moins permis de mettre en lumière le rôle essentiel de la Culture à la fois sur les plans humain et économique.

Tout d'abord, cette pandémie a rappelé combien la Culture est cruciale pour le bien-être des individus. Durant les confinements et les périodes de distanciation sociale, de nombreuses personnes se sont tournées vers la musique, les films, la littérature, les arts visuels, et d'autres formes culturelles pour trouver du réconfort, de l'évasion, et du sens dans des moments difficiles.

Ce n'est plus à démontrer, la Culture joue un rôle central dans la définition de l'identité et de la cohésion sociale. Les traditions, les rituels, les célébrations culturelles et les expressions artistiques renforcent les liens communautaires et nationaux, ce qui, plus que jamais, a été crucial en période de crise.

Par ailleurs, la crise a mis en évidence la vulnérabilité économique de nombreux artistes, travailleurs culturels, et institutions culturelles. Les soutiens qui ont été apportés à tous niveaux de pouvoir et la reconnaissance de la Culture comme un secteur économique essentiel ont été cruciaux pour maintenir l'emploi et stimuler la reprise économique.

Il faut bien le reconnaître, la pandémie a poussé le secteur de la Culture, qui n'avait guère d'autre choix, à innover et à s'adapter. Les performances en ligne, les expositions virtuelles, les cours artistiques à distance et d'autres formes de créativité ont émergé pour répondre aux contraintes de la distanciation sociale.

La crise COVID a dès lors pu amener de nombreuses instances décisionnelles, institutions et individus à réévaluer la valeur de la Culture dans la société, partant du postulat qu'elle représente un bien essentiel qui mérite un soutien continu et une reconnaissance adéquate.

A Namur, nous n'avons pas ménagé nos moyens. Bien conscients de la problématique économique profonde que traversaient quantité d'acteurs culturels, la Ville a dégagé des budgets complémentaires.

Ainsi, les structures qui bénéficiaient de subsides récurrents, octroyés chaque année par la Ville, ont pu être apaisées. Le Collège communal s'est en effet entendu pour maintenir en intégralité le montant des subsides dans la plupart des cas et singulièrement si des contrats de travail à l'année existaient au moment de la crise puisqu'il s'agissait de coûts fixes indépendamment de la tenue ou pas, finalement, des événements pour lesquels le subside était envisagé.

En outre, les initiatives culturelles portées par des bénévoles en marge de leur engagement professionnel ont aussi été soutenues, à raison de 50% du subside promérité, même si les événements ont dû être annulés. Car la Ville avait bien conscience que la tenue de ces événements était souvent l'élément permettant des rentrées financières d'une part, de rétribuer des artistes multiples et, d'autre part, d'offrir des moyens de subsistance à l'asbl pour son fonctionnement annuel. Or la Ville n'a pas voulu infliger de double peine : celle de l'annulation totale d'un événement et celle de l'annulation totale du subside. Plus que jamais, la Ville de Namur a tenu à rester aux côtés de ceux qui étaient contraints de mettre leur gagne-pain entre parenthèses.

Si les capacités de subventionnement en matière culturelle ont dès lors été largement augmentées par les divers pouvoirs publics, au premier rang desquels la Fédération Wallonie-Bruxelles, reconnaissons tout de même qu'elles n'ont pas pour autant pu être miraculeuses au point d'empêcher d'importants cataclysmes.

La crise COVID aura au moins souligné l'importance de la Culture à la fois sur le plan humain en tant que source de réconfort, d'identité et de cohésion sociale, ainsi que sur le plan économique en tant que secteur créateur d'emplois et moteur d'innovation. Elle aura encouragé une réflexion sur la manière dont la Culture est perçue et soutenue, renforçant ainsi son statut en tant que bien inestimable dans nos sociétés contemporaines.

QUAND ON PROPOSA  
À WINSTON CHURCHILL  
DE COUPER DANS LE BUDGET  
DE LA CULTURE POUR AIDER  
L'EFFORT DE GUERRE,  
IL RÉPONDIT EN  
TOUTE SIMPLICITÉ :  
« MAIS ALORS POURQUOI  
NOUS BATTONS-NOUS ? »

**4.1 Permettre à Namur de devenir un véritable bassin d'accueil des événements d'envergure,**

en approchant et fidélisant les organisateurs de tout horizon pour ancrer les manifestations en terres namuroises, ou encore en offrant aux organisateurs un véritable guide exhaustif des bonnes pratiques pour réaliser son projet culturel ou événementiel à Namur, en sus des soutiens financier, logistique (occupation du domaine public, aide technique, entretien et propreté, communication, sécurité, mobilité...) ou organisationnel (mise à disposition d'agents dédiés au sein des services, mise à disposition de lieux de travail, de stockage temporaire et de diffusion adaptés...).

**4.2 Axer davantage la politique culturelle sur l'événementiel, le soutien et la promotion des contenus et de la création,**

à présent que les infrastructures sont quasi toutes à flot à Namur ou sorties de terre ! Outre certains manquements que présente encore le territoire et qui devront faire l'objet de toute notre attention dans les années futures (cfr. I. « Namur respectueuse : Patrimoine, diversité et créativité. - Focus sur de nouveaux outils et infrastructures d'envergure à développer »), quantités d'infrastructures culturelles sont nées ou ont été totalement métamorphosées ces 10 dernières années : le Delta, le Grand Manège, les Abattoirs de Bomel, le Caméo (et son Caféo qui accueillent régulièrement des concerts comme ceux programmés par Jazz9 !), le Pavillon... Il y a maintenant lieu de les faire rayonner bien au-delà de nos frontières et de faire d'elles une vraie image de marque de la Ville.

**4.3 Favoriser davantage la venue d'équipes de production de films, d'émissions télévisées...**

comme ce fut déjà le cas par le passé avec notamment le tournage de grandes productions françaises ou d'émissions dédiées au tourisme ou à l'histoire, en facilitant au maximum les conditions d'accès.

**4.4 Développer un grand festival propre à Namur au sein de l'écrin qu'est le Théâtre de Verdure.**

A l'instar des Nuits de Fourvière (Lyon) accessibles à un public large et diversifié, Namur pourrait devenir terre d'accueil d'un festival multidisciplinaire (théâtre, chant, danse, cinéma, musique...) plusieurs jours durant, à la bonne saison, drainant ainsi plusieurs milliers de Namurois-es et touristes au cœur d'un site historique revalorisé pour l'occasion, à deux pas des installations touristiques de la Citadelle, et accessible depuis le téléphérique, avec une jauge de 3.500 personnes assises et 5.000 personnes debout.

**4.5 Réaliser une étude approfondie des performances socio-économiques des secteurs culturel et créatif**

qui établirait le plus objectivement possible la contribution du secteur culturel à la croissance (emplois générés par le secteur, retombées Horeca et commerces, économie du travail des artistes eux-mêmes...). Ce type de recherche pour le terrain namurois devrait être réalisé en collaboration avec l'UNamur et avec des acteurs économiques comme le Bureau économique de la Province, en plaçant plus que jamais la Culture et la création comme leviers essentiels de développement économique dans nos sociétés actuelles. Nous pourrions également proposer aux organisateurs des plus grands événements namurois de réaliser une étude des retombées économiques sur la Ville et son secteur marchand, en les accompagnant par une méthode prédéfinie en amont.

**4.6 Inciter les organisateurs d'événements à mettre en place des partenariats avec les commerces locaux**

afin de favoriser l'acte d'achat et de consommation en parallèle de la fréquentation des manifestations culturelles.

**4.7 Faciliter l'accès et la mobilité autour des événements portés par la Ville de Namur et/ou en partenariat**

: offre de transports en commun à tarif réduit, mise à disposition du STI pour la signalétique propre aux événements...

**4.8 Développer davantage des parcours culturels au travers de la Ville**, à l'instar du parcours dédié aux œuvres de l'artiste espagnol Isaac Cordal ou du parcours de fresques urbaines ou de grandes expositions réparties simultanément sur plusieurs lieux, ou encore un parcours tissé par le projet « Canopée » du Comptoir des Ressources créatives de Namur. Les parcours existants aujourd'hui font partie du top 5 des demandes formulées auprès de notre Office du Tourisme et ont indéniablement des retombées sur le secteur Horeca et le commerce local.

**4.9 Exonérer les commerces de biens exclusivement culturels de la taxe sur les enseignes et publicités** (exemples : Ramd'Âm, Lido Music, Papyrus, Point-virgule, Juke-Box...), à l'instar de l'exonération déjà accordée aux enseignes et publicités apposées à l'intérieur ou à l'extérieur des bâtiments occupés par des organismes ou associations, sans but lucratif, qui poursuivent un but philanthropique, artistique, littéraire, scientifique, sportif ou d'utilité publique.

**4.10 Garantir des financements récurrents**, en sus des subventionnements ponctuels, pour pérenniser les projets sur notre territoire et ainsi donner des perspectives plus larges et pérennes aux acteurs de terrain. La Ville pourra ainsi envisager de collaborer avec les initiatives privées et sollicitera en outre les aides régionales, fédérales et européennes.

**4.11 Encourager et accompagner le développement d'investissements privés en art public**, à l'instar du collectif Namosa qui regroupe aujourd'hui pas moins de 19 entreprises qui ont décidé de mutualiser leurs moyens pour financer, chaque année, une ou plusieurs œuvres artistiques, pérennes et visibles dans l'espace public sur le territoire namurois.

**4.12 Encourager et soutenir avec intérêt les partenariats et mutualisation entre plusieurs acteurs**, à l'instar de ce que le Comptoir des Ressources créatives de Namur a pu mettre en place depuis bon nombre d'années en répondant aux attentes de terrain des artistes, en les soulageant d'une série de charges administratives et logistiques, et en tissant et élargissant de véritables réseaux des artistes et artisans. Outre ces aides essentielles, le Comptoir des Ressources de Namur doit pouvoir disposer de moyens leur permettant d'accroître leurs activités de gestion d'espaces créatifs partagés (diffusion, création, stockage) et d'aide à la diffusion des artistes et artisans.

**4.13 Soutenir des initiatives** (salons, festivals, sites internet) en vue de susciter des rencontres entre les créateurs, les industries culturelles et créatives et de potentiels mécènes.

**4.14 Relancer les animations « anniversaire au Musée »** qui, pour des raisons organisationnelles, ont été abandonnées il y a plusieurs années. Sous la houlette des équipes de médiation communale, le processus pourrait être rétabli afin d'offrir aux plus jeunes de passer un moment ludique et éducatif entre amis, tout en garantissant un certain nombre de recettes aux Musées qui pourraient être réinjectées directement dans la médiation.

**4.15 Proposer au secteur entrepreneurial l'occupation du Pôle muséal Les Bateliers pour des séances de team-building avec une série d'animations à créer ou déjà existantes** (escape room, Cluedo, activités découvertes, sensorielles...) en lien avec les contenus muséaux. Ces activités seraient bien évidemment liées à l'établissement d'un règlement-redevance permettant la perception d'une participation financière qui rentrerait dès lors en ligne de compte dans les budgets qui sont octroyés aux Musées communaux.

#### 4.16 Mettre en action le règlement-redevance du Pôle muséal Les Bateliers avant l'ouverture complète du site

pour rendre rentable les occupations de type shooting, tournage... au sein des bâtiments communaux. Bien entendu, la tarification qui serait de mise serait proportionnelle à l'identité, la nature et aux objectifs visés par les locataires.

#### 4.17 Intensifier les actions coordonnées et concertées entre acteurs de terrain pour la dynamisation urbaine

tant en cœur de Ville que dans les entités voisines (NamurCentreVille, CRC-N, Tourisme...) pour permettre une cohérence et une vision partagée des lignes de conduite des projets d'animation culturelle en cœur de Ville (Namur Ville fleurie, Umbrella Sky Project...).

#### 4.18 Soutenir davantage les initiatives liées à l'existence et au lancement de nouveaux espaces de création ou de diffusion à travers la Ville.

que ce soit en termes de « fabrique » à l'instar du Hang'Art ou des projets menés par le Comptoir des Ressources créatives de Namur (comme la Canopée), ou que ce soit en termes d'occupation éphémère de cellules commerciales vides (exemple de « Place ô Arts » qui crée des galeries d'art contemporain éphémères ou de « Lieux communs » qui investit parfois des lieux atypiques) ou de lieux voués à être détruits à l'instar de ce qui a déjà été mené tant par le Comptoir des Ressources créatives de Namur (« Volatil(e) » à l'ancienne crèche des P'tits Pouyons, le « Coffre à Culture » à l'ancienne banque Fortis de la rue des Carmes, le « Labo Astrid » dans les anciens locaux provinciaux de l'avenue Reine Astrid...) que par Drash lors des différentes éditions du Pshitt Festival (aux anciennes Casernes de la rue Rogier, à l'ancienne Caserne du Génie de Jambes ou encore au quartier Asty-Moulin).

Les initiatives culturelles de ce type peuvent revitaliser des quartiers urbains en déclin, en transformant des zones négligées – culturellement parlant – en espaces créatifs, en galeries d'art ou en lieux de divertissement.

## 5. NAMUR SOLIDAIRE : CULTURE, ÉQUITÉ ET INCLUSION SOCIALE

De tout temps, les activités culturelles ont permis aux citoyen-ne-s de se rassembler, de faciliter la rencontre, de tisser des liens, de vivre des expériences... Indubitablement, la Culture est facteur de cohésion sociale d'une société. La participation aux activités culturelles par le biais entre autre de la médiation permet aux citoyen-ne-s de s'exprimer et d'exprimer leur identité et leurs expériences, de comprendre, de s'identifier, de s'interroger, de se sentir reconnus et acceptés... Elle occupe un rôle primordial en tant que facteur de cohésion sociale dans une Ville et plus largement dans une société, en renforçant l'identité collective, en créant des espaces de rencontre, en favorisant l'inclusion, en facilitant le dialogue interculturel, en stimulant le développement économique et en promouvant l'éducation. Une Ville riche en Culture doit pouvoir offrir des opportunités pour que les habitants se connectent, se comprennent mutuellement et évoluent ensemble pour le bien commun.

Les activités culturelles offrent de surcroît des opportunités d'apprentissage et de développement des compétences personnelles. Que ce soit par la pratique artistique, la musique, la danse, ou la participation à des ateliers culturels divers, les citoyen-ne-s acquièrent des compétences cognitives, sociales et émotionnelles essentielles visant à leur inclusion sociale.

La Culture favorise en outre la création des ponts entre les individus et les communautés quelles qu'elles soient. Les événements culturels, les festivals et les activités communautaires réunissent les citoyen-ne-s, encourageant les rencontres interculturelles et favorisant la compréhension mutuelle. Cette interaction renforce les liens sociaux, réduit l'isolement et contribue à la cohésion dans les quartiers et les communautés, éléments clés de l'inclusion sociale.

L'art ne peut certainement pas sauver le monde, mais peut, à n'en point douter, contribuer à le rendre véritablement plus humain.

La Culture doit devenir un vecteur de démocratie, de dialogue interculturel et de cohésion sociale. En veillant à ce que les institutions culturelles soient accessibles, abordables et ouvertes à tou-te-s, la Culture devient un moyen de briser les barrières sociales et de promouvoir l'égalité des chances. A nous de créer les occasions et les conditions pour confronter directement les citoyen-ne-s à l'art et à la Culture dans leur quotidien.

« L'ART, C'EST LE PLUS COURT  
CHEMIN DE L'HOMME À  
L'HOMME. »

ANDRÉ MALRAUX

**5.1 Renforcer, les actions de médiation culturelle, tous secteurs confondus**, pour développer la diversité des publics. Pour cela, il est essentiel de procéder à une approche proactive et stratégique lors de toute action de médiation culturelle. Tout d'abord, effectuer des enquêtes, des sondages ou des entretiens pour comprendre les besoins, les intérêts et les préférences des différentes communautés et groupes de publics. En fonction des informations recueillies lors de l'analyse des besoins du public, il est nécessaire de développer une stratégie spécifique de médiation culturelle en tissant des partenariats avec des organisations locales, des écoles, des groupes communautaires et d'autres acteurs clés pour atteindre divers publics. De cette stratégie doivent naître une programmation diversifiée qui reflète les intérêts et les cultures des différentes communautés, tout en garantissant une accessibilité financière et en utilisant une communication adaptée, dans le respect des normes culturelles, des valeurs et des traditions des communautés visées.

**5.2 Accroître la médiation culturelle essentielle à la lutte contre l'exclusion sociale, en proposant un ciblage sur le territoire de la Ville avec des animations et projets à destination d'un large public :** enseignements primaire et secondaire, avec l'appui d'opérateurs et partenaires comme « Article 27 », primo-arrivants et autres groupes organisés. Différents programmes devront être élaborés en la matière (par exemple « Musée hors les murs », en sortant les œuvres des Musées), en intégrant opérateurs, artistes et citoyen-ne-s. La médiation culturelle demeurera un outil par excellence pour démocratiser la Culture et créer ainsi de véritables rencontres entre les artistes, les œuvres et les citoyen-ne-s. Elle doit en outre pouvoir se faire à l'égard de très jeunes publics, grâce au partenariat avec des acteurs spécialisés comme les Jeunesses musicales, le Théâtre Cœur de Terre, le Théâtre des Zygomars, les Bonimenteurs, Isolat, Vivre en Fol compagnie, le Théâtre Jardin Passion, LST, At Art...

**5.3 Renforcer les actions conjointes entre les secteurs culturel et social.** En encourageant de tels rapprochements, il sera possible de créer des synergies positives qui bénéficient à la fois à la

communauté artistique et à celle des services sociaux, tout en contribuant à une société plus inclusive et harmonieuse. Les exemples sont nombreux : ateliers artistiques pour les groupes vulnérables, projets de thérapie par l'art, projets d'intégration de personnes immigrées, des ciné-clubs communautaires ouverts à tou-te-s, des programmes éducatifs pour des jeunes en difficultés, des expositions artistiques sur des problématiques sociales, des festivals culturels inclusifs, des spectacles intergénérationnels, des projets de revitalisation urbaine par l'art...

#### 5.4 Veiller à l'équilibre, à la diversité et à la cohérence des secteurs et projets accompagnés par la Ville.

Nous parlons ici de l'équilibre entre les secteurs culturels en soutenant une variété d'expressions artistiques et en garantissant un accès à une gamme diversifiée d'expériences culturelles aux citoyen-ne-s. A cela s'ajoutent l'équilibre et la cohérence dans la planification culturelle à long terme, l'équilibre de diversité des publics, l'équilibre et l'équité budgétaire pour éviter la marginalisation de certains secteurs ou groupes d'artistes, l'équilibre d'accessibilité et d'inclusion quel que soit leur âge, leur origine ethnique, leur statut socio-économique ou leurs capacités des citoyen-ne-s.

#### 5.5 Veiller à l'équilibre des activités culturelles et à leur répartition dans les différents quartiers et anciennes communes.

sur base d'un cadastre territorial à réaliser par les services communaux ou un partenaire désigné, mais aussi d'une véritable stratégie à plus long terme avec l'identification de zones prioritaires et les quartiers sous-représentés. A titre exemplatif, les communes Saint-Marc et Suarlée ont ainsi représenté les prémices d'un long cheminement à mener sur l'ensemble du territoire.

**5.6 Accroître la participation du citoyen dans la création culturelle** notamment par des ateliers participatifs ouverts à tou-te-s les citoyen-ne-s, qu'ils aient ou non des compétences artistiques préalables, par des laboratoires culturels où les citoyen-ne-s pourraient émettre de nouvelles idées ou expérimenter de nouvelles idées artistiques en collaborant avec des artistes et des créateurs, par la multiplication de projets de mémoire collective, par l'accentuation de l'art dans l'espace public en multipliant les consultations publiques par rapport au domaine culturel, par la mise en place de prix ou de reconnaissances pour les contributions exceptionnelles à la création culturelle citoyenne...

**5.7 Définir des relais précis au cœur des différents quartiers et anciennes communes** pour l'accompagnement des pratiques culturelles. Cela passe par des actions essentielles comme l'identification des acteurs de terrain locaux – y compris en-dehors du spectre culturel –, l'établissement de partenariats avec les écoles, l'identification de représentants communautaires, la mise en place de rencontre de terrain, l'utilisation des supports communicationnels locaux...

**5.8 Proposer à des artistes de travailler dans des lieux d'accueil de personnes en situation de handicap** par des résidences ou des actions plus ponctuelles, ou encore des expositions d'art inclusif, des spectacles d'art inclusif, des projets artistiques thérapeutiques... En créant des opportunités, en créant du lien entre les acteurs, la Ville s'assurera ainsi que le tissu associatif prenne en compte la différence dans la mise en œuvre de ses projets.

**5.9 Permettre, en jouant le rôle de facilitateur, à des artistes de réaliser des résidences d'artistes** directement dans des maisons de retraite, des lieux d'alphabétisation, des écoles, des établissements spécialisés...

**5.10 Encourager les projets qui se tiennent dans des lieux visant des territoires et des publics**

**différents** : centres culturels, bibliothèques, maison des jeunes, écoles, maisons de repos, Cinex, Delta... L'exemple de l'entité de Loyers hyperactive notamment en matière littéraire est intéressant et mérite tout le soutien de notre politique culturelle. En complément du Festival « Mots lus, mots dits » qui fait la part belle à la littérature au sein du village et singulièrement de son école, pourrait venir se greffer une bibliothèque, tenue par un pouvoir organisateur privé mais en collaboration étroite avec le service communal de Lecture publique. Le « volet encyclopédique » des Bibliothèques sera développé en partenariat avec la Province pour favoriser l'accès aux livres au sein des crèches, maisons de retraite et de soin, collectifs en alphabétisation et aux maisons de jeunes.

**5.11 Développer la communication des événements culturels envers les associations à vocation**

**sociale** afin que celles-ci puisse relayer davantage vers leur public que nous atteignons parfois plus difficilement via les canaux ordinaires. La Ville pourrait ainsi, en partenariat avec un futur pôle de billetterie et d'agenda communs (cfr VIII.3), établir une plateforme dédiée à ces métiers, avec un système de newsletters et bulletins d'information réguliers, et organiser des réunions transversales avec les services communaux et acteurs concernés.

**5.12 Mettre davantage en lumière le travail artistique des associations à vocation sociale,**

via une collaboration étroite entre le service de la Culture de la Ville et le service de Cohésion sociale. Le but serait de promouvoir davantage leur travail et de créer des synergies entre les projets communaux et associatifs.

**5.13 Développer davantage, en tant qu'institution publique, le rôle d'interlocuteur attentif** et disponible à l'accueil des porteurs de projets, à l'accompagnement de l'émergence, de l'originalité et de l'innovation.

**5.14 Faciliter l'intégration des actions culturelles et adapter les outils de communication ou de promotion** y afférents pour les personnes vieillissantes, vulnérables ou ayant des incapacités.

**5.15 Potentialiser l'effet de tiers-lieux** (pour rappel, le premier étant le domicile, le second le lieu de travail ou d'étude) outre ceux déjà existants sur le territoire et dont l'efficacité n'est d'ores et déjà plus à prouver, ces lieux de mixité sociale et d'accueil de tous publics avec des propositions artistiques et culturelles, liées au divertissement. A l'instar de ce que l'UNamur est en train de mettre en place pour favoriser les rencontres culturelles entre étudiants, cercles et citoyen-ne-s, ces lieux sont de véritables passerelles entre les générations et les époques.

Profitons de la nouvelle Bibliothèque communale de Namur qui sera un véritable modèle par la qualité et la diversité de ses services et de sa programmation, pour susciter l'adhésion des citoyen-ne-s, en proposant des espaces de travail, des lieux de création, des espaces conviviaux d'échange, des salons de quiétude, des cabinets d'écriture, des lieux de rencontres... A l'instar d'activités à succès déjà existantes comme les « Bains de langues » ou les séances de contes bilingues pour public sourd, le lieu pourrait développer de nouvelles animations comme des ateliers culinaires et littéraires, avec une première phase où un des participants présenterait la cuisine de son pays d'origine à travers un menu typique et équilibré, mais aussi avec l'aide de la médiation, proposer une recherche documentaire pour inviter à la découverte du pays sélectionné ; et une seconde phase où les participants élaborent ce repas pour ensuite le déguster ensemble lors d'un moment convivial, dans un souci d'échange de pratiques et de savoirs. Cette action pourrait être menée en collaboration étroite avec la future halle maraîchère voisine de la future institution de lecture publique.

**5.16 Faire de la nouvelle Bibliothèque communale de Namur un espace de savoir, de découvertes**

qui contribue à la qualité de vie de tou-te-s les citoyen-ne-s de toutes les générations, en la rendant la plus inclusive et accessible possible, et en créant de nouveaux ponts avec un public le plus large possible. Il est donc essentiel de co-construire cet endroit au fil du temps, même bien après son ouverture, en poursuivant la consultation citoyenne par des activités participatives permettant de recueillir les besoins et les idées, mais aussi en intégrant le plus possible l'expertise et l'expérience des partenaires locaux.

**5.17 Accentuer et poursuivre le développement de la médiation à destination des enfants**

du service pédiatrique du CHR – voire d'autres institutions hospitalières – ainsi que la médiation à destination de personnes en situation de handicap (entre autres avec l'institut psychiatrique du Beau-Vallon).

**5.18 Poursuivre la programmation d'animations, de démonstrations folkloriques, de concerts et de spectacles dans des institutions**

telles que les maisons de repos, les maisons de quartier, ou encore les institutions carcérales, les institutions de soins psychiatriques.

**5.19 Poursuivre la programmation récurrentes d'expositions de personnes en situation de handicap.**

La Ville mène en effet une toute nouvelle collaboration avec le « The Extraordinary Film Festival » depuis fin 2023, avec l'organisation d'une exposition d'art différencié. En outre, elle soutient également régulièrement les activités que mènent avec brio le CADN.

**5.20 Accentuer les projets artistiques participatifs**

en incluant systématiquement les publics géographiquement plus éloignés. L'exemple d'un « opéra dans la Ville » avec la participation des citoyen-ne-s serait une initiative unique qui impliquerait la communauté locale dans la

création et la réalisation d'une production d'opéra. Un tel projet participerait au renforcement du lien communautaire, à l'éducation et au développement de compétences, en particulier pour les jeunes et les amateurs de musique par l'apprentissage du chant, de la danse, de la mise en scène, et d'autres aspects de la production d'un opéra. En impliquant tant les grandes institutions namuroises comme le CAV&MA et ses ensembles musicaux, la Philharmonique de Namur, Vox Luminis, l'IMEP ou encore le Centre culturel de Namur que les citoyen-ne-s dans la création et la diffusion de l'opéra sur tout le territoire (y compris dans les anciennes communes), ces projets démocratiseraient l'art lyrique et le rendent plus accessible à un public plus large et, in fine, contribueraient à élargir l'audience de ce type de prestations scéniques.

**5.21 Proposer un maximum de projets participatifs et inclusifs avec les écoles – artistiques ou non – et les institutions culturelles,**

par exemple le développement d'une exposition et d'un défilé de mode avec des vêtements confectionnés par le citoyen et les écoles techniques sur base de recherches historiques (par des experts muséaux, des associations spécialisées...) en fonction des époques ciblées ; la poursuite du projet « Orchestre d'un jour » initié par le CAV&MA et son Namur Concert Hall, dans les écoles ou dans les quartiers, rassemblant le temps d'une journée des non-musiciens, des musiciens amateurs ou débutants et des musiciens professionnels, pour le plaisir de jouer ensemble et de participer à la création d'une pièce inédite, de son écriture à son interprétation en petit public ; le développement d'un projet de danse participatif permettant à des citoyen-ne-s d'être encadrés par des professionnels durant plusieurs séances de répétition et l'une ou l'autre représentations publiques d'une véritable création collective...

**5.22 Augmenter la visibilité du Street Art** (accès gratuit et ouvert à tou-te-s) en collaborant davantage avec l'Office du Tourisme, pourtant déjà très actif en la matière, pour créer une série de nouveaux produits dérivés et de balades ciblées sur la thématique.

**5.23 Soutenir des projets intergénérationnels** qui réunissent seniors et jeunes, afin de lutter contre le phénomène de marginalisation des personnes âgées.

**5.24 Valoriser les communautés immigrées présentes sur notre territoire**, par exemple, par le biais de cours de langues « minute », à l'instar de ce que la Ville de Lyon organise annuellement. Le principe serait de proposer au public plusieurs séquences de 30 minutes pour apprendre, le temps d'une journée, quelques mots, s'initier à une culture et rencontrer des Namurois-es de toutes origines. Certains cours pourraient être réservés aux enfants. Un soutien accru doit être apporté à des associations qui font de la Culture un levier important au sein de diverses communautés à Namur, comme Mwana Soleil, la Communauté hellénique de Namur, Carrefour des Cultures...

**5.25 Développer une journée de « musique minutes »** ou de « danse minute », en partenariat avec le Conservatoire de Namur ou d'autres institutions d'enseignement artistique, à l'instar de Lyon avec ses cours de « langues minutes », où, dans un format très court de 30 minutes, des citoyen-ne-s peuvent venir participer à des cours donnés par les professeurs et permettant à tout un chacun de s'adonner à la découverte de la diversité des danses et instruments enseignés par l'institution.

**5.26 Multiplier les commissariats citoyen-ne-s**, pour les expositions qui prendront place à Namur, à l'instar de ce qui avait été mis en place à la Galerie du Beffroi par le Service Culture de la Ville et malheureusement quasi avorté durant la période de crise sanitaire.

**5.27 Familiariser davantage les animateurs sociaux avec les pratiques de la Culture**, avec l'appui des médiateurs culturels communaux, notamment par la découverte des différentes structures culturelles partenaires et la diversité de leurs propositions en direction de publics divers, par la participation aux ateliers pratiques tels qu'ils peuvent être proposés à des enfants ou des jeunes, par une meilleure connaissance des médiations existantes... L'important travail de promotion et de diffusion à l'égard de ces animateurs mais aussi de ce public cible sera aussi de proposer une offre de mobilité adaptée et personnalisée.

**5.28 Développer davantage d'animations et d'outils aux différentes déficiences** : visites tactiles dans les Musées (avec une aide spécifique pour les Musées non-institutionnels comme le MusAfrica, le Musée de la Fraise, le Computer Museum NAM-IP, le Musée Diocésain et Trésor de la Cathédrale, le Musée des Commandos), les galeries d'art ou les sites touristiques, spectacle et séances de cinéma en audiodescription, livres audio dans le Réseau de Lecture publique, interprétation en langue des signes, sous-titrages, sièges réservés pour personnes à mobilité réduite dans toutes les salles, visites virtuelles, espaces de retrait pour les personnes souffrant de troubles du spectre autistique...

**5.29 Inciter davantage les propriétaires de cellules commerciales vides à les mettre à disposition d'artistes et artisans**, par le biais du projet « Canopée » du Comptoir des Ressources créatives, ou par le biais d'associations comme « Place ô Arts » qui crée depuis peu des galeries d'art contemporain éphémères. Ces projets permettent à ces jeunes ou moins jeunes talents, notamment des créateurs émergents, d'exposer leur art, tout en permettant un accès à la Culture, en direct, sans pousser la porte d'une institution culturelle.

**5.30 Sensibiliser et mettre en place un environnement favorable pour permettre la mixité** dans les différentes sociétés folkloriques namuroises, à l'instar des Echasseuses.

**5.31 Veiller à avoir une attention spécifique pour la thématique LGBTQIA+ et « égalité des sexes »** dans la programmation des activités socio-culturelles (cinéma, pièces de théâtre, festivités, événements...).

**5.32 Visibiliser et promouvoir les femmes artistes dans la politique culturelle**, en accordant une attention particulière à la représentation des femmes artistes dans l'espace public.

**5.33 Favoriser l'éclosion d'un Centre culturel Afrique subsaharienne**, à l'instar du Centre culturel marocain, du Centre culturel turc ou du Centre culturel albanais. De tels projets visent à interpeller la conscience de chaque jeune issu de l'immigration afin d'établir son propre rapport à son avenir. Une telle institution suscitera aussi l'émergence du potentiel de chaque individu lui permettant de s'engager dans une démarche constructive de promotion des valeurs citoyennes et de cohésion sociale pour un meilleur vivre-ensemble. Ce centre se définirait comme une plateforme d'échanges au travers d'un équipement de proximité permettant de découvrir le continent africain autrement, au travers de divers axes culturels.

## 6. NAMUR VISIONNAIRE : LA CULTURE, LA PLANIFICATION URBAINE ET L'ESPACE PUBLIC

Les citoyen-ne-s aspirent de plus en plus à vivre dans des cadres de vies stimulants, avec des paysages remarquables, un patrimoine préservé, une architecture et des espaces urbains de qualité, ainsi qu'une vie culturelle vibrante favorisée par des équipements intégrés et facilement accessibles.

« *La Culture constitue un outil important pour construire des milieux de vie sains, harmonieux et dynamiques, dans lesquels les citoyen-ne-s se reconnaissent et ont envie de vivre et de s'investir.* »<sup>7</sup>. L'art dans l'espace public contribue à faire de Namur une Ville audacieuse et moderne, au caractère distinctif, en renforçant son développement culturel, touristique et économique, au bénéfice de tou-te-s les citoyen-ne-s.

En outre, l'aménagement du territoire porte inévitablement une dimension culturelle de par les souvenirs, les émotions, les symboles qu'il nous renvoie. Notre cadre de vie est porteur d'histoire et de valeurs. En portant au cœur de l'espace public la créativité et l'innovation artistiques, nous entendons façonner une Ville moderne, fière de son passé et tournée vers l'avenir.

L'architecture et le design urbain sont indubitablement influencés par les valeurs culturelles et esthétiques de la société. Les édifices, les espaces publics et les monuments reflètent souvent les préférences culturelles et historiques de la Ville. Une planification urbaine réussie intègre ces éléments pour créer un environnement visuellement attrayant.

Ajoutons également que les espaces publics, tels que les places, les parcs, les rues piétonnes et les quais, peuvent être des lieux culturels en eux-mêmes. Ils servent de cadre à des événements culturels, des festivals, des performances artistiques, des expositions et d'autres manifestations culturelles. La Culture contribue à animer la Ville en créant des activités, des événements et des espaces conviviaux. Un développement urbain qui favorise ces éléments peut renforcer le dynamisme urbain, attirer les visiteurs et stimuler l'économie locale.

<sup>7</sup> CGLU (2015), Culture 21 : Actions, Cités et gouvernement locaux unis (CGLU).

Depuis toujours, la Culture a été un élément structurant de l'aménagement et du développement des territoires. En somme, la Culture, la planification urbaine et l'espace public sont intrinsèquement liés dans la création de villes dynamiques, inclusives et culturellement riches. Une planification urbaine réfléchie qui intègre la Culture peut contribuer à façonner une Ville qui célèbre son identité culturelle, offre des opportunités d'expression artistique et crée des espaces publics accueillants pour tous ses résidents.

En nous appuyant sur la créativité de nos artistes et la richesse de son paysage urbain, Namur entend renforcer son identité en tant que Ville culturelle à l'échelon régional, national, voire international.

« L'ART, C'EST LA PLUS SUBLIME  
MISSION DE L'HOMME, PUISQUE  
C'EST L'EXERCICE DE LA PENSÉE  
QUI CHERCHE À COMPRENDRE  
LE MONDE ET À LE FAIRE  
COMPRENDRE. »  
AUGUSTE RODIN

**6.1 Penser la Ville de demain en misant davantage sur la transversalité de la Culture**, c'est un élément incontournable pour construire des environnements urbains plus riches, inclusifs et dynamiques. Tant au sein de l'institution communale qu'au sein du vivier socio-économique namurois, la Culture ne devra plus être perçue comme un élément isolé, mais plutôt comme le fil conducteur qui tisse des liens entre les divers aspects de la vie citadine.

La Ville de demain doit être un lieu où la Culture est omniprésente, même imperceptiblement, où l'art, la musique, la danse, la littérature et toutes les formes d'expression artistique sont accessibles à tou-te-s. Cela favorisera inmanquablement la créativité, l'innovation, et l'épanouissement personnel. En encourageant les arts et la Culture, nous donnons aux habitants la possibilité de s'exprimer, de partager leurs idées et de contribuer à l'enrichissement du tissu social.

La transversalité de la Culture implique que celle-ci s'infiltré dans tous les domaines de la vie urbaine, de l'éducation à l'urbanisme, en passant par les transports, ou encore l'économie. Les espaces publics pourraient devenir d'incontournables lieux d'exposition d'art ou de performances, et les initiatives culturelles locales pourraient être intégrées directement et sans détour dans les politiques de développement urbain.

Penser la Ville de demain en misant sur la transversalité de la Culture est une stratégie gagnante. Cela renforcera la vitalité urbaine, encouragera l'inclusion, stimulera la créativité, et contribuera à bâtir des communautés fortes et épanouies. La Culture doit être au cœur de notre vision pour l'avenir des Villes, car elle enrichit nos vies et façonne nos cités de manière positive.

**6.2 Miser de plus en plus sur l'action participative pour revitaliser et transformer des sites en difficulté ou à requalifier.** Les espaces publics peuvent servir de plateformes pour l'expression citoyenne et la participation démocratique. Les événements culturels et les manifestations artistiques peuvent donner aux citoyen-ne-s l'occasion de s'exprimer sur des questions sociales, politiques et culturelles.

**6.3 Mettre un accent particulier sur la toponymie** pour permettre aux citoyen-ne-s de s'identifier et de s'approprier davantage les nouveaux lieux, mais aussi pour coller au mieux à l'histoire des différentes localités et personnalités locales. Comme c'est le cas depuis 2016, la Ville de Namur poursuivra la féminisation du nom des espaces publics et des voiries de son territoire, pour pallier l'important déséquilibre entre femmes et hommes en matière de toponymie.

**6.4 Valoriser davantage notre patrimoine commun.** La Culture joue un rôle clé dans la construction de l'identité d'une Ville comme Namur. L'histoire, les traditions, l'art et le patrimoine culturel contribuent à façonner l'identité d'une communauté. La planification urbaine doit tenir compte de ces éléments historiques pour à la fois préserver et célébrer le patrimoine culturel.

**6.5 Valoriser notre bâti et son architecture.** Nous devons veiller à appliquer, sur notre territoire, une politique accrue d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et sites communaux et publics.

**6.6 Poursuivre l'intégration du patrimoine populaire** dans le quotidien des Namurois-e-s.

**6.7 Soutenir, par le biais de la Culture, la programmation 2021-2027 « Namur, Ville apaisée, végétalisée et conviviale »** par l'intégration d'œuvres artistiques éphémères et pérennes dans les parcours urbains inclus dans la piétonisation du centre-ville à venir.

**6.8 Soutenir des projets de design urbain et d'art public** : nous devons poursuivre notre engagement envers les créateurs en misant entre autres sur leur audace pour la conception d'œuvres permanentes et éphémères, en respectant des valeurs d'éthique sociale et d'écoresponsabilité. Pour ce faire, nous devons miser sur toutes les disciplines : fresque murale, œuvres numériques, vidéoprojections, sculptures... Qu'elles soient interactives, participatives, d'expression artistique libre, traditionnelles, numériques, commémoratives... Même si avec un nombre accru d'œuvres dans l'espace public, la Ville devra inévitablement veiller à augmenter son budget pour l'entretien, la maintenance et la restauration des œuvres qu'elle accueille sur son territoire.

**6.9 Exporter l'art urbain en-dehors du centre-ville**, pour permettre à l'ensemble des Namurois.es, sans exclusion géographique, de découvrir ou de redécouvrir un monde de possibilités artistiques infinies. Ces œuvres seraient ainsi accessibles à tou.te.s gratuitement, démocratisant leur accès pour les citoyen-ne-s et les touristes de passage.

**6.10 Mettre en place un programme accru d'expositions extérieures et itinérantes**, au cœur de l'espace public, notamment sur panneaux autoportants (photographies, reproductions d'œuvres...) ou par le biais d'œuvres sous forme de sculptures, de fresques ou de projections.

**6.11 Allier Sport et Culture** notamment au travers d'interventions artistiques sur les terrains de sport, à l'instar du très stylisé « Playground Duperré » dans le quartier de Pigalle à Paris.

**6.12 Poursuivre la valorisation de notre patrimoine historique et artistique** par la mise en place de nouveaux parcours de street art et d'art dans la Ville (peintures murales, stickers, affichage, bâches de chantier...) ou par la valorisation des œuvres existantes sous toutes leurs formes. L'installation de nouvelles sculptures pérennes dans la Ville en lien avec des personnalités namuroises ou des moments d'histoire locale sera privilégiée (par exemple Félicien Rops montrant à Charles Baudelaire l'Eglise Saint-Loup).

**6.13 Développer davantage la Culture et les Arts sur les sentiers et chemins pédestres** présents sur le territoire namurois, pour valoriser les ressources et atouts de notre cadre de vie, essentiellement sur les anciennes communes et villages alentours. Nous devons capitaliser davantage sur l'ensemble du territoire qui, à titre comparatif, est plus vaste que celui de la Région de Bruxelles-Capitale elle-même (175 km<sup>2</sup> contre 162 km<sup>2</sup>).

**6.14 Utiliser et faire participer davantage les compagnies artistiques namuroises lors des grands changements de la Ville**. Par leur apport artistique et créatif, les grands changements pourraient être mieux communiqués et intégrés par le grand public.

**6.15 Miser sur le NID (Namur Intelligente et Durable) comme outil de sensibilisation et de conscientisation** des enjeux urbanistiques de la Ville de demain. Depuis son ouverture fin 2021, le NIC accompagne une véritable révolution vers un territoire intelligent et durable, en favorisant la transition écologique, tout en étant à la fois connecté, intelligent, plus respectueux de l'environnement et impliquant ses citoyens.

### 6.16 Intégrer des représentants du monde de la Culture dans les jurys qui analysent les projets urbanistiques en devenir.

Pour rencontrer les attentes de Namur et des Namurois-es, mais aussi pour porter les exigences à la hauteur de l'enjeu, et assurer un regard compétent et riche sur les projets urbanistiques proposés, il est désormais incontournable que la Culture puisse, avec sa vision transversale, apporter son regard éclairé sur sa vision de la Ville de demain. C'est d'ailleurs ce qui avait été fait avec, par exemple, l'intégration de Monsieur Emmanuel Vinchon – tiers-garant du premier livre blanc de Namur Confluent Culture et spécialiste des questions du territoire – lors de l'organisation du concours d'architecture et de travaux pour le site de la Confluence.

## 7. NAMUR (RE)CONNUE : LA CULTURE, LA COMMUNICATION, L'INFORMATION ET LE SAVOIR

La Culture joue un rôle fondamental dans la transmission du savoir d'une génération à l'autre, en agissant comme véritable vecteur. Les traditions orales, les contes, la musique, l'art et d'autres formes d'expression culturelle servent souvent de véhicules pour transmettre des connaissances, des valeurs et des croyances d'une culture à l'autre.

En outre, les technologies contribuent à la pluralité et à la construction de la citoyenneté. Les systèmes d'information, les NTIC et les institutions de savoir comme les bibliothèques, les Musées et universités, sont des éléments structurants de la vie culturelle locale. Si à l'inverse, la Culture peut inspirer l'innovation et la créativité, les nouvelles idées, les avancées technologiques et les découvertes scientifiques peuvent elles être influencées par la Culture et le contexte culturel dans lequel elles émergent.

La Culture, l'information et le savoir sont des thématiques intrinsèquement liées dans la façon dont les sociétés créent, partagent et préservent des connaissances et des idées. Ils interagissent pour façonner notre compréhension du monde et notre identité culturelle, tout en influençant la manière dont nous communiquons et évoluons en tant que communautés et individus.

Nous devons faire en sorte de passer outre le leitmotiv « la Culture, c'est pas pour moi ! » que d'aucuns rabâchent parfois avec entêtement.

D'un point de vue communicationnel, il est indéniable que la Culture contribue de manière significative à façonner l'image de marque d'une Ville en créant une identité distinctive et unique, en attirant les visiteurs, en favorisant l'innovation, en renforçant la cohésion sociale, en éduquant et en enrichissant la vie quotidienne. Une Ville culturellement riche et diversifiée a souvent une image plus positive et mémorable, ce qui peut avoir des retombées positives sur son développement économique et social.

Même si « Namur Confluence des Futurs » a récemment été mis en place par le biais d'outils marketing de gestion du territoire destinés à améliorer la notoriété et l'image de marque de Namur, à renforcer son attractivité et à accentuer le sentiment d'appartenance et de fierté de la population, Namur dans sa globalité doit pouvoir monter d'une division en développant une identité plus forte encore pour rayonner davantage et pour que les habitants s'approprient avec fierté les offres culturelle et touristique de haute qualité en place sur le territoire.

« LE SAVOIR EST LA SEULE  
MATIÈRE QUI S'ACCROIT  
QUAND ON LA PARTAGE »  
SOCRATE

**7.1 Mettre l'accent et soutenir l'intégration des nouvelles technologies** dans le paysage culturel namurois, comme les arts numériques ou encore les industries créatives, pour qu'elles transforment en profondeur l'action culturelle. Si indéniablement le KIKK, « Namur en lumière » ou d'autres initiatives autour des enjeux du numérique ont révolutionné Namur en matière d'arts numériques, la Ville doit tout mettre en œuvre pour multiplier les synergies et l'apport des arts numériques dans d'autres domaines artistiques et culturels afin de toucher un public élargi. La Ville doit donc s'efforcer d'aider les acteurs culturels à penser les enjeux du numérique pour eux, en termes de création, de diffusion, de médiation, de communication et de coopération. Aujourd'hui, l'intégration du numérique par les secteurs est très inégale. Il est donc nécessaire d'informer et de permettre l'échange avec ceux qui sont aujourd'hui moteur du numérique à Namur.

**7.2 Poursuivre le développement et la promotion de labels de large portée**, comme celui de l'UNESCO « Namur Ville créative dans le domaine des Arts numériques » qui permet de placer la créativité et les industries culturelles au cœur de nos plans de développement urbain en faveur d'une Ville sûre, résiliente, durable et ouverte à tous·tes, ou encore celui de « Namur Capitale Digitale » qui regroupe entre autres le BEP, la Ville, le Cercle de Wallonie ou l'UNamur et qui vise à donner une identité « numérique » à la Capitale wallonne.

**7.3 Accentuer la stratégie de communication** en place, qu'elle soit initiée par la Ville ou par le secteur culturel, pour faire connaître les bienfaits et la diversité de la Culture auprès des citoyen·ne·s, afin d'assurer le rayonnement du secteur culturel et de faire connaître autant les artistes du cru que les grands noms internationaux.

**7.4 Miser davantage sur les institutions de diffusion des savoirs**, telles que les Bibliothèques (notamment l'implantation de la nouvelle Bibliothèque communale de Namur « La Célestine »), les Archives de l'Etat, le CeRHIN, les Musées du Pôle Les Bateliers et leur centre de documentation, le Musée Rops, le Musée des Arts anciens du Namurois (Trésor d'Oignies - TreM.a), le MusAfrica, le Musée de la Fraise, le Computer Museum NAM-IP, le Musée Diocésain et Trésor de la Cathédrale, le Musée des Commandos, ou encore l'Université de Namur. Ces institutions donnent un accès privilégié à l'information, au savoir et à la connaissance, mais aussi à la participation citoyenne.

**7.5 Permettre, en jouant le rôle de facilitateur, à des artistes de réaliser des résidences d'artistes non-initiés** au cœur d'institutions du numérique (TRAKK, KIKK, écoles techniques ou artistiques spécialisées, Incubaker, Interface3. Namur, Incub hacker...) pour leur permettre de mieux appréhender, de dompter et de se confronter au NTIC ou à la robotique.

**7.6 Développer et/ou poursuivre des programmes de numérisation des bibliothèques et des Musées, et de diffusion des savoirs sur supports numériques.** Les programmes de numérisation des Bibliothèques et des Musées offrent une multitude d'avantages, de la préservation du patrimoine culturel à l'amélioration de l'accès à l'éducation et à la recherche. Ils contribuent à élargir notre compréhension du monde et à préserver notre héritage culturel pour les générations futures. La numérisation permettra de rendre les collections de Bibliothèques et de Musées (y compris celles des Sociétés savantes que sont la Société archéologique de Namur et les Amis de l'Hôtel de Groeesbeeck-de Croix) accessibles à un public élargi et issu de tous horizons sans avoir à se rendre physiquement dans ces institutions. Elle contribue en outre à la préservation du patrimoine culturel. Les documents, les œuvres d'art et les artefacts numérisés sont protégés contre la détérioration physique, les catastrophes naturelles et les

conflits, ce qui garantit leur survie pour les générations futures. L'objectif de cette numérisation est bien entendu de faciliter également l'accès à l'informations et aux ressources aux chercheurs, étudiants et amateurs d'histoire, favorisant ainsi la recherche académique, la découverte de nouvelles connaissances et l'innovation. Enfin, la numérisation représente une démocratisation de la Culture en offrant un accès égal aux ressources culturelles, quels que soient la géographie, le statut social ou les capacités physiques.

**7.7 Développer la médiation numérique** auprès des habitants de notre Ville, à l'instar de ce qu'a déjà mis en place le NID avec ses technologies de réalité augmentée pour présenter le site de la Confluence au travers des âges. Il s'agit d'un processus qui désigne l'utilisation des technologies numériques pour faciliter l'accès, la diffusion et la compréhension de la Culture, des arts, du patrimoine et de l'information culturelle. Cette forme de médiation s'inscrit dans le contexte de la transformation numérique de la société et impacte significativement la manière dont la Culture est produite, partagée et consommée. L'un des aspects les plus marquants de la médiation numérique culturelle est sa capacité à élargir l'accessibilité à la Culture. Grâce aux plateformes en ligne, aux applications mobiles et aux réseaux sociaux, un large public peut désormais accéder à des œuvres d'art, des collections de Musées, des archives, des bibliothèques numériques et des ressources culturelles du monde entier. Cela élargit considérablement la portée des institutions culturelles et démocratise l'accès à la Culture.

De plus, les technologies numériques permettent de créer des expériences culturelles interactives et immersives. Les visiteurs de Musées peuvent interagir avec des expositions virtuelles, explorer des œuvres d'art en 3D et participer à des expériences de réalité augmentée. Ces expériences offrent une nouvelle dimension à l'appréciation des arts et de la Culture.

**7.8 Poursuivre le développement d'outils numériques** pour rendre l'art accessible au plus grand nombre, en toute circonstance, en tout lieu. Ils élargissent l'accessibilité culturelle en supprimant les obstacles géographiques, économiques et physiques, en favorisant la diversité culturelle et en encourageant la participation active du public à la vie culturelle. Au sein d'expositions par exemple, ils améliorent l'accessibilité en rendant les informations et les expériences plus riches, plus interactives et plus adaptées aux différents besoins et intérêts des visiteurs. Ils contribuent également à renforcer l'engagement du public et à créer des expériences mémorables au sein de ces mêmes institutions.

**7.9 Développer un festival de vidéo-mapping**, à l'instar de ce que la Ville de Namur a déjà pu proposer sur des bâtiments patrimoniaux pour d'importantes dates anniversaires, avec le partenariat de sociétés spécialisées comme Glitch Productions ou Tour des Sites. Une fois un bâtiment scanné numériquement, des écoles spécialisées comme la HEAJ et ses options en industries créatives et numériques pourraient s'emparer de son architecture virtuelle pour proposer son habillage et son animation, avec l'organisation d'une projection finale publique.

**7.10 Poursuivre le soutien aux arts numériques.** Namur étant dorénavant reconnue par l'UNESCO en tant que Ville créative dans les Arts numériques, nous devons faire connaître davantage et accentuer un plus encore la dimension numérique des événements et des projets culturels. Un soutien accru et un rôle de facilitateur pour permettre des synergies entre les acteurs (TRAKK, UNamur, KIKK, le Pavillon, HEAJ, BEP...) doit être maintenu pour que Namur puisse affirmer son modèle de Ville intelligente et se définir comme lieu de développement de projets-pilotes des diverses entreprises culturelles et créatives, mais aussi comme lieu de diffusion des arts numériques.

**7.11 Impliquer davantage le citoyen comme l'acteur culturel dans les choix à poser** en matière de projets culturels par le biais de la plateforme participative de la Ville de Namur, déjà utilisée par le passé pour le choix, par exemple, de fresques urbaines ou de certaines dénominations d'outils publics. Cet outil pourrait en outre devenir, de manière plus poussée, une instance de réflexion sur les défis et l'avenir des problématiques culturelles de la Ville.

**7.12 Assurer et accroître la présence des institutions communales** (Bibliothèque, Musées, Galeries d'exposition...) dans divers lieux ou lors d'événements pour leur permettre d'exister « hors les murs » et ainsi toucher un public plus large qui ne serait pas forcément celui qui se serait rendu au sein de ces institutions.

**7.13 Elargir le spectre de la communication sur les réseaux sociaux**, au-delà de Facebook, pour toucher un public plus jeune et a fortiori plus vaste, comme des plateformes de médias sociaux telles qu'Instagram, X, Pinterest et LinkedIn pour partager du contenu spécifique à chaque plateforme.

**7.14 Développer davantage de supports et d'outils promotionnels** au service de la communication de l'offre culturelle : implantation de planimètres, en cœur de Ville comme en-dehors, avec carte interactive reprenant les lieux et les programmations respectives ou d'éléments d'information culturelle à l'instar des colonnes Morris parisiennes, développement d'applications mobiles dédiées à la programmation culturelle et touristique namuroise, réalisations de vidéos promotionnelles à diffuser tant sur les réseaux sociaux que sur des écrans disséminés dans la Ville, application de méthodes de street marketing (performances artistiques en plein air, installations éphémères et événements surprise...).

## 8. NAMUR ÉQUILBRÉE : LES DROITS CULTURELS ET LA GOUVERNANCE DE LA CULTURE

Les droits culturels font référence au droit de toutes les personnes à s'exprimer librement, à accéder au patrimoine, aux valeurs et aux identités, mais aussi à participer activement à la vie culturelle<sup>9</sup>. Ils représentent un atout dans la politique culturelle d'une Ville puisqu'à tout moment, ils garantissent la diversité, l'inclusion, la participation, le développement humain, la préservation du patrimoine, le dialogue interculturel et le développement économique. Ils reconnaissent la Culture comme un droit fondamental de chaque individu et de chaque groupe, tout autant qu'elle représente un élément clé du bien-être social et du vivre-ensemble.

La gouvernance de la Culture dans la gestion communale et sectorielle est fondamentale car elle permet la planification stratégique, la coordination des acteurs, la transparence, la participation citoyenne, l'innovation, la durabilité culturelle et le rayonnement international. Elle assure en outre une gestion efficace et équilibrée des ressources culturelles.

L'amélioration de la gouvernance de la Culture au sein d'une Ville comme Namur nécessite une approche intégrée qui engage la participation de divers acteurs et parties prenantes. L'élaboration d'une stratégie culturelle globale comme nous le faisons depuis le premier livre blanc de la Culture est un atout indéniable en matière de gouvernance, pour autant que les moyens soient présents malgré une conjoncture difficile.

Reconnus par la Déclaration de Fribourg rédigée en 2007 et par l'ONU deux ans plus tard, la Ville de Namur souhaite garantir les droits culturels, en renforçant l'idée de placer le-la citoyen-ne au cœur même de l'action culturelle. C'est pourquoi la Culture doit se démocratiser encore davantage, en permettant un accès pour tou-te-s, quelles que soient les conditions socio-économiques, les situations géographiques de chacun, sans aucune discrimination. Pour y arriver, il est vivement

recommandé de mettre l'accent sur la médiation, la promotion et la démocratisation culturelles grâce à un soutien accru aux dispositifs déjà en place comme « Article 27 ».

Plus que jamais, la Culture est porteuse de sens, de valeurs et d'enracinement. Elle doit être garante de la liberté en jouant un rôle crucial dans la formation de la pensée critique, de l'identité individuelle et collective, et de la conscience des valeurs fondamentales.

<sup>9</sup> CGLU (2015), Culture 21 : Actions, Cités et gouvernement locaux unis (CGLU).

« TOUT CE QUI DÉGRADE LA  
CULTURE RACCOURCIT LES  
CHEMINS QUI MÈNENT À LA  
SERVITUDE. »

ALBERT CAMUS

**8.1 Faire de Namur un lieu réunissant les conditions favorables pour que nos artistes, institutions et travailleurs culturels puissent s'inspirer et s'exprimer**, en renforçant le subventionnement des artistes locaux via les crédits d'action culturelle, en créant de nouveaux espaces d'expression artistique, en favorisant davantage les ateliers et les programmes d'art dans les écoles, en créant une plateforme en ligne où les artistes pourraient partager leur travail, échanger des idées et se connecter avec d'autres artistes et institutions, en développant plus encore le soutien technique et logistique aux acteurs culturels lors d'événements sur le domaine public...

**8.2 Créer une agence visant à promouvoir** et à célébrer la richesse culturelle et artistique namuroise, à l'instar de « Culture Wapi » dans le Hainaut ou de « Retrouvailles » à Liège. Englobant les arts, la musique, la gastronomie, le patrimoine, les traditions et toutes les formes d'expression culturelle spécifiques à notre territoire, et incluant des événements culturels, des festivals, des expositions, des initiatives artistiques, des ateliers, des Musées, des performances musicales, des événements gastronomiques mettant en avant les spécialités locales, et bien plus encore. L'objectif d'une telle structure serait de préserver et de promouvoir l'identité culturelle unique de Namur, tout en favorisant la participation active de la communauté locale et en attirant l'attention sur les talents artistiques et culturels de la région. Le marketing culturel joue un rôle clé dans la valorisation et la préservation du patrimoine culturel, tout en offrant des plus-values sociales et économiques significatives.

**8.3 Développer davantage l'identité des secteurs culturels namurois**, à l'instar de ce qui a pu être initié au cœur du Pôle Na! ou de ce qui existe déjà au travers de l'ANTA (Association namuroise de Théâtre amateur). Fort de son succès grandissant et des synergies existantes entre les acteurs concernés, l'outil existant pour le Pôle Na! pourrait être élargi à d'autres secteurs, voire à l'ensemble

des secteurs artistiques et culturels de la Ville de manière à proposer, pour le visiteur extérieur comme pour les Namurois-es, une offre culturelle cohérente, établie en concertation entre les acteurs, avec de surcroît une billetterie commune globale. D'un point de vue touristique, un tel outil serait un signe fort en termes de notoriété et de reconnaissance extra-muros, sous une même et unique marque. Une telle plateforme unirait des volontés communes pour donner toute sa mesure à l'expression du talent du terreau local et de l'imagination des programmeurs, avec une communication cohérente et concertée, forcément plus efficace. La plateforme, à l'instar de ce qu'elle propose déjà actuellement, donnerait l'opportunité de trouver des places pour des spectacles en tout genre, y compris sous la forme d'abonnements « croisés » entre les différents opérateurs.

Il pourrait également être envisagé d'y greffer un « pass Culture » sous forme numérique qui offrirait un outil plus adapté aux pratiques des jeunes, ajoutant à la facilité d'achat celle de mieux repérer et choisir l'offre culturelle et événementielle namuroise.

A l'instar de « Arsène 50 » à Bruxelles, une telle plateforme pourrait même aller encore plus loin en proposant d'obtenir, en dernière minute, des places de cinéma, de théâtre, de concert et d'autres événements dans certains lieux culturels à moitié prix, tous secteurs confondus.

**8.4 Créer un Comité Culture** avec pour mandat de donner une vision et des orientations au développement culturel de la Ville. On y retrouverait des citoyen-ne-s et artistes, élus ainsi que des fonctionnaires issus de différents départements communaux, mais aussi des représentants d'autres institutions publiques actives sur le territoire, des secteurs économique, éducatif, social, sportif ou encore de la santé. Cela autorisera, pour certains projets, une gouvernance participative, un décloisonnement interne au sein de la Commune et une gouvernance horizontale en réunissant tous les acteurs locaux.

**8.5 Augmenter l'offre culturelle « hors les murs ».** Plutôt que de concentrer la majorité des efforts, des ressources et des financements sur le centre-ville, nous devons veiller à les allouer aussi dans les quartiers et communes périphériques de Namur afin d'y soutenir également la création et la diffusion culturelle. Cela peut se traduire par l'ouverture de nouveaux lieux culturels, tels que des centres culturels, des espaces d'exposition ou des salles de spectacle, dans des quartiers moins centraux. Mais cela peut aussi se concrétiser par des encouragements aux initiatives communautaires et associatives en facilitant la mise en réseau et la collaboration entre les citoyen-ne-s, les artistes locaux, les associations culturelles et les organisations communautaires pour mettre sur pieds de nouveaux événements, de nouveaux festivals ou des expositions au cœur des différents territoires.

Nous devons nous efforcer de promouvoir et d'étendre les activités artistiques et culturelles en-dehors du cœur de Ville en mettant en place, outre une programmation « classique » itinérante, des initiatives collectives et participatives. Cela peut prendre la forme de la création d'œuvres artistiques, de spectacles, de contes, de projections cinématographiques, de fêtes ou de démonstrations de danse. Il est important de valoriser les associations et les acteurs locaux – autant que les équipements – qui œuvrent directement pour et avec les habitants sur le terrain. La Culture doit désormais englober une pluralité de pratiques et de territoires.

La Ville de Namur doit pouvoir aussi utiliser et suggérer l'utilisation croissante d'espace non-conventionnels pour une série d'activités culturelles, en incluant par exemple les parcs, les espaces publics, les places publiques, les rues, les entrepôts, les bâtiments abandonnés ou en passe d'être détruits et qui pourraient être transformés en lieux temporaires pour des performances artistiques, des expositions ou des installations, à l'instar de ce que Drash ou le Comptoir des Ressources créatives de Namur ont déjà mené par le passé à l'ancienne Caserne du Génie de Jambes, à l'ancienne banque Fortis, à l'ancienne Moutarderie Bister ou encore à l'ancienne Crèche des P'tits Pouyons.

La décentralisation des événements culturels existants représente un atout majeur pour mettre en lumière d'autres quartiers et communes, et pour stimuler l'intérêt pour la Culture sur ces territoires. Les concerts (par exemple la programmation de « Animation gelbressoise » au cœur du village), les expositions ou les projections de films en plein air sont autant d'exemples de manifestations qui peuvent être organisées directement dans différents quartiers pour toucher un public plus large.

La mobilité culturelle représente un important atout non négligeable. La Ville de Namur doit mettre en place une série d'initiatives visant à encourager la mobilité des artistes, des spectacles et des expositions entre différents quartiers et communes du territoire, en incluant par exemple des résidences d'artistes décentralisées ou des échanges culturels.

Si le contenu de l'offre culturelle doit être renforcé, la mobilité et l'offre de transports en commun doit impérativement être revue et renforcée. D'une part, les infrastructures et l'offre doit être garantie en soirée pour permettre aux publics de regagner son domicile après une sortie culturelle, et d'autre part la liaison entre les quartiers doit être améliorée.

**8.6 Poursuivre le soutien de la Ville aux Festivals et événements récurrents** existants et qui font partie de la définition de l'identité culturelle namuroise comme Namur en Mai, Antica, le FIFF, le KIKK, le Festival des musiques militaires « Tattoo », Namur en Chœurs, Les Solidarités, le Festival musical de Namur, l'Intime Festival, le Festival du Cirque, le Festival mondial du Folklore de Jambes-Namur, Folknam, les Passeurs du réel, le Pshitt Festival, le Festival d'Orgues, le Saint-Louis Festival (SLF), Namur is a Joke, Balkan Trafik Namur, les concerts de Cavatine, The Extraordinary Film Festival, Musique et Culture autour de l'orgue du Sacré-Cœur, le Concours international de Trompette organisé par Brass'Promotion...

**8.7 Proposer de nouveaux événements grand public**, vecteur de vivre-ensemble, et notamment des grands événements comme l'Européade de Folklore, Europa Cantat, les Fous Chantants... L'impact est indéniable, non seulement sur l'image et la notoriété de Namur, mais aussi sur les l'économie, le tourisme, le tissu social et l'amélioration de la qualité de vie des habitants de Namur, en renforçant le sentiment de fierté des citoyen-ne-s.

**8.8 Encourager davantage les pratiques artistiques amateurs**, par la création de nouveaux espaces accessibles notamment pour le théâtre amateur, par la mise en place de festivals ou des événements culturels dédiés aux amateurs pour leur permettre de présenter leurs œuvres au public...

**8.9 Développer un fonds de développement culturel** (subside) pour le soutien de projets exclusivement dédiés aux territoires extra-muros.

**8.10 Développer davantage de complémentarités et de coopérations entre les institutions culturelles existantes.** Le paysage s'étant fortement densifié ces dernières années avec l'ouverture de nombreux nouveaux lieux, il est essentiel de créer encore plus d'actions communes au bénéfice de l'ensemble du territoire. Le développement de complémentarités et de coopérations entre les institutions culturelles à Namur peut non seulement renforcer l'offre culturelle de la Ville, mais également renforcer sa réputation en tant que destination culturelle dynamique par excellence. Cela nécessite évidemment un engagement continu, une communication ouverte et une vision partagée de l'importance de la Culture dans la Ville. Quelques pistes pourraient être exploitées à cet égard : partage des ressources (matérielles, humaines et financières), création d'événements culturels conjoints, promouvoir l'accès multi-institutionnel par l'élaboration de pass ou de billets permettant la visite de plusieurs institutions, soutien à la diversité culturelle... La mise en place d'une "Nuit blanche" annuelle, animation nocturne des lieux et institutions culturels, en est un autre exemple.

## BONNES PRATIQUES LYONNAISES : DES EXEMPLES INSPIRANTS POUR NAMUR

**1. Charte de Coopération culturelle lyonnaise :** Historiquement, il s'agit d'un outil de contribution des grands établissements culturels lyonnais aux problèmes de fractures sociales, d'accessibilités culturelles déficientes de certains territoires... La Charte est, au sein de la Capitale des Gaules, l'axe de mobilisation des grandes institutions culturelles de la Ville. Elle reflète la somme des engagements solidaires de celles-ci en direction des territoires et des personnes en difficultés.

Nous pourrions imaginer de développer à Namur, à l'instar de Lyon, une telle Charte de coopération culturelle. Elle serait un document de travail qui s'adresserait aux acteurs associatifs, sociaux, éducatifs, culturels et artistiques, et qui présente les engagements et les actions proposées par les institutions culturelles namuroises en direction des quartiers et sur les thématiques prioritaires.

La Ville de Namur pourrait dès lors soutenir le réseau des grands acteurs culturels locaux qui disposent d'une infrastructure (Centre culturel, Grignoux, CAV&MA, Musées communaux...) dans leurs actions en direction des Namurois-e-s tous territoires confondus (tournées des grands opérateurs dans les zones hors corbeille) et plus particulièrement de celles et ceux issus des territoires considérés comme prioritaires ou peu desservis. Cette intégration de missions serait vivement conseillée pour les acteurs culturels subsidiés et ce, sans réelle augmentation des subsides octroyés. De cette manière, nous inscrirons la Culture dans le quotidien de chaque citoyen.ne, sur l'ensemble des territoires, qu'ils soient excentrés ou qu'ils englobent des secteurs plus défavorisés. Soulignons que toutes ces institutions sont déjà fortement engagées dans ce sens, mais une telle charte formaliserait les actions et surtout accentuerait la visibilité auprès du plus grand nombre.

**2. Projet artistique « Babel » :** mise en valeur de différentes communautés, de différents milieux (écoles, universités, maisons de repos, maisons de quartier, des jeunes...) et de différents territoires par la création collective et la diffusion d'un spectacle commun durant plusieurs jours à la Maison de la Danse. Ce projet pourrait être décliné dans le cadre du Grand Manège et du pôle musical et éducatif qui y a pris place.

On pourrait pousser plus loin la réflexion et proposer aux associations namuroises de danses, de chant... qui monteraient dans le projet, d'investir leurs répétitions dans des lieux comme les maisons de repos, les écoles... afin de faire partager leur passion aux résidents curieux, avides de rencontres et de découvertes artistiques.

# 5. CONCLUSION

La présente publication a pour but de lancer des pistes d'ambitions et d'explorer l'importance vitale de développer la Culture au cœur d'une Ville et de favoriser sa transversalité au sein de tous les secteurs communaux. Nous savons depuis bien longtemps que la Culture ne se limite pas à des événements artistiques ou à des institutions culturelles isolées, cependant elle doit impérativement imprégner tous les aspects de la vie urbaine de chaque citoyen.

La Culture, en tant que moteur de diversité, de cohésion sociale et d'innovation, a le pouvoir de transformer une Ville en un lieu dynamique, inclusif et créatif. Elle enrichit nos vies, stimule l'économie locale, renforce le sentiment d'appartenance et élargit notre horizon intellectuel.

Le développement de la Culture dans une Ville ne doit pas se faire en vase clos, mais au travers d'une approche transversale qui intègre la Culture dans la planification urbaine, l'éducation, le social, le développement économique, l'environnement et bien d'autres domaines. C'est en favorisant cette synergie entre la Culture et les différents autres secteurs que nous pourrons exploiter tout son potentiel transformateur.

La Culture offre un espace d'expression et de dialogue où les citoyen-ne-s peuvent partager leurs expériences, leurs histoires et leurs perspectives. Elle transcende les barrières linguistiques, ethniques et sociales, favorisant ainsi la compréhension mutuelle et la cohésion au sein d'une communauté locale. En promouvant la Culture, une Ville crée ainsi un sentiment d'appartenance et de fierté parmi ses habitants, renforçant aussi leur engagement envers leur environnement et leurs voisins.

Sur le plan économique, la Culture est un moteur de croissance. Les festivals, les événements culturels, les Musées, les galeries d'art et les industries créatives génèrent des emplois, attirent les investissements et stimulent le tourisme. En intégrant la Culture dans une stratégie globale de développement urbain, Namur peut créer des opportunités économiques pour ses résidents tout en promouvant son image sur la scène nationale et internationale.

Pour ce faire, même si d'énormes efforts en matière d'investissements ont déjà été consentis ces 10 dernières années, il sera nécessaire de trouver de nouvelles sources de financement pour permettre le développement d'infrastructures culturelles modernes, accessibles et complémentaires aux institutions et lieux déjà existants.

La Culture est également un catalyseur d'innovation. Les artistes, les créateurs et les penseurs créatifs, dans la pluralité de leurs expressions artistiques, sont souvent à l'avant-garde de nouvelles idées et de nouvelles approches. En favorisant leur présence et leur collaboration au sein de la Ville, les politiques culturelles visent à encourager l'innovation sociale, technologique et environnementale.

En suivant les recommandations et les bonnes pratiques présentées dans ce livre blanc, nous osons espérer que Namur aura l'opportunité de devenir, un peu plus encore, un centre florissant et incontournable de la Culture, bien au-delà des limites du territoire, où la créativité et l'expression artistique sont encouragées, où les habitants sont engagés et fiers de leur patrimoine culturel, et où l'innovation sociale et économique prospère.

Bien que toutes les perspectives évoquées et celles qui naîtront sur le terrain puissent être prises en compte et discutées, il serait utopique de penser que toutes pourront être concrétisées à court ou moyen terme. C'est pourquoi une réflexion d'une décennie s'avérait essentielle.

Le développement de la Culture ne concerne pas uniquement les artistes ou les professionnels de la Culture, mais chaque citoyen-ne, chaque acteur de la Ville. En unissant nos efforts pour créer une Ville culturellement riche et transversale, nous contribuerons à façonner un avenir urbain plus inspirant, épanouissant et durable pour tou-te-s. L'importance de la Culture ne doit en aucun cas être sous-estimée, car elle façonne, qu'on le veuille ou non, qu'on y soit sensible ou non, l'identité et l'âme d'une Ville tout en propulsant ses habitant-e-s et ses espaces urbains vers un avenir plus prometteur.

# 6. SOURCES D'INSPIRATION & DE RÉFLEXION

## Documents officiels et commentaires

- BEZIKIFER I., BODSON L. et MARICHAL L., *Etat des lieux socio-économique de la filière des musiques actuelles en FWB et analyse du réseau des salles de concerts de moyenne capacité en Wallonie*, Comité de concertation des métiers des musiques actuelles (CCMA), février 2022.
- BISEAU A.-A., *Manifeste pour les bibliothèques en Belgique francophone*, Association des Professionnels des Bibliothèques Francophones de Belgique.
- BLAISE J., *Le voyage à Nantes*, 1.07 / 3.09 2023, SPL Le voyage à Nantes, 2023.
- CARAMÉS E., *Les Fabriques de création à Barcelone*, Culture 21 – Agenda 21 de la Culture.
- DURET V., *Eldorado, Lille, Métropole européenne de Lille & Région Hauts-de-France*, Lille 3000, avril 2019.
- FISHER M., *Ville Culture Créativité, Valoriser la culture et la créativité pour un développement urbain durable et une croissance inclusive*, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), 2021.
- GIBBS C., *Stratégie pour l'intégration des arts et de la culture dans la société académienne*, Culture 21 – Agenda 21 de la Culture, 2017.
- GUIBERT A., *Petit guide d'appropriation de L'Agenda 21 de la Culture, Stratégie Action Culture*, Réseau Les et la Ville, 2017.
- GUIBERT A., *Vaudreuil-Dorion, ville leader 2017 · culture 21, Réinventer un nouveau système de gouvernance de la culture, Rapport public*, Culture 21 – Agenda 21 de la Culture, 21 juin 2017.
- LEGROS C. et JORIS St., *Soutien de l'action d'Article 27*, Article 27 Wallonie, 30 août 2022.
- LIETART A., *Résultats sondage « Parasol à Paroles*, Ville de Namur, 2022.
- LOUW K., Van der Lans B. et HUBEN G., *Visionary Urban Africa, Built environment and cultural spaces for democracy*, European Commission, July 2018.

- NAA Ch., *L'hobbiz, Quel poids économique pour la culture ?*, CCI Liège-Verviers-Namur, juin 2021.
- PONCELET A.-M., *FOCUS Culture, Faits et tendances*, Fédération Wallonie-Bruxelles, juin 2017.
- SIBUET-MASSON A., *Première Ovation – Arts visuels, arts médiatiques et métiers d'art, Cohorte 2020/2021*, Coédition de la Ville de Québec et de Manif d'Art, Collection Première Ovation, 2022.
- VILLARUBIAS M., *Lyon, Ville durable, Charte de coopération culturelle 2017-2020*, Ville de Lyon.
- MORANÇAIS Ch., *Stratégie régionale pour la culture et le patrimoine 2017/2020*, Région Pays de la Loire, février 2018.
- RUIZ CORREAL Cl., *Bogota : Ruptures, transitions, réinventions. Pratiques responsables du graffiti*, Culture 21 – Agenda 21 de la Culture.
- SACCHI S., *Compte-rendu des tables rondes de la Culture à Namur*, mars 2023.
- TARCAN N., *Un hall artistique namurois, un espace artistique multidisciplinaire à Namur ?*.
- ZAMOLO Ch., *Focus, Gare Saint-Sauveur Lille*, Service Ville d'art et d'histoire de la Ville de Lille, Direction du Patrimoine Culturel.
- *cARTable d'Europe, approche du concept d'évaluation en éducation artistique à partir de résidences d'artiste à l'école*, Caisse des Ecoles de la Ville de Lyon, mai 2013.
- CGLU (2015), *Culture 21 : Actions, Cités et gouvernement locaux unis (CGLU)*.
- *Culture Strategy 2014-2020*, City of Malmö, Culture Department, 2015.
- *Déclaration finale de la Conférence mondiale de l'UNESCO sur les politiques culturelles et le développement durable – MONDIACULT 2022*, UNESCO, 28-30 septembre 2022.
- *Enfants acteurs & passeurs de Culture*, ékla asbl, 2018.
- *Investir dans la diversité culturelle et le dialogue interculturel. Rapport mondial de l'UNESCO*, Edition UNESCO, 2010.
- *La culture et la créativité pour l'avenir des villes*, Commission européenne, Enabel et FWB, 2021.

- *Mémoire, Priorités pour le secteur des Centres culturels (2019-2024)*, Association des Centres culturels de la Communauté française & Réseau des professionnels en Centres culturels asbl, mars 2019.
- *Renouvellement de reconnaissance en tant que bibliothèque publique (niveau 2) et à vocation encyclopédique*, Réseau Namurois de Lecture publique, Ville de Namur, 2021.
- *Repenser les politiques en faveur de la créativité, la culture un bien public mondial*, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), 2022.
- *Vision du développement de la Bibliothèque de Québec 2021-2025*, Ville de Québec.
- *Vision du patrimoine 2027, Préserver · Enrichir · Transmettre*, Ville de Québec.
- *XVI<sup>e</sup> Congrès mondial de l'OVP, Améliorer la qualité de vie dans les villes du patrimoine mondial*, Ville de Québec, 2022.

#### Presse & périodiques

- GARCIA Ph., *Le théâtre amateur dans tous ses états*, dans *FNCD Mag*, n°4, saison 2019-2020, avril-mai-juin 2020.
- LONTIE Ch., *Les nouvelles du patrimoine - L'art dans la Ville, Street art, graffiti, tag, art urbain, art mural...*, n°160, Association des Amis de l'UNESCO, janvier-février-mars 2019.
- VERBIST A., « Si tu réfléchis, tu ne fais pas ce métier », dans *L'Avenir*, 24 avril 2019.
- *Sans art et sans culture quelle humanité serions-nous ?*, dans *L'Humanité*, 21 novembre 2012.

#### Ouvrages

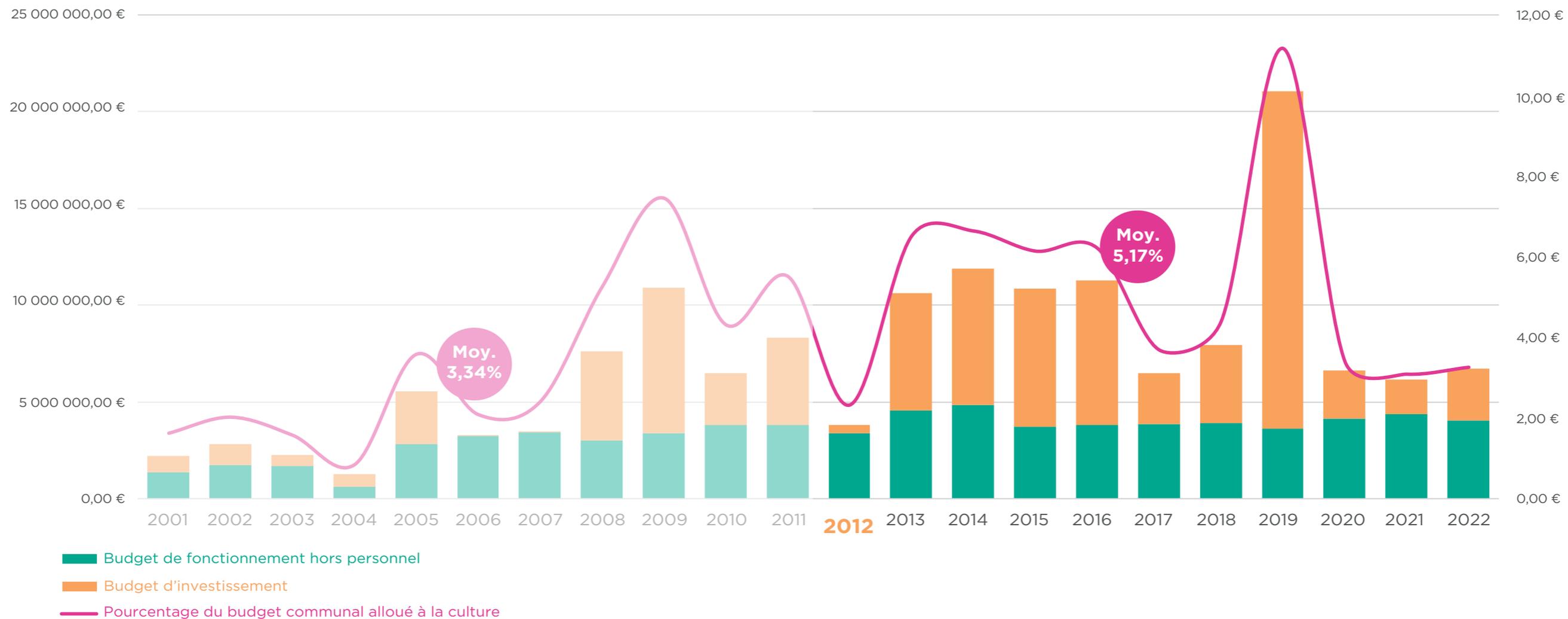
- DE CAPÈLE B., *Art et renouvellement urbain*, Editions Privat, 2014.
- MARTIN S., *CAV&MA, 35 ans d'aventures musicales*, Editions Versant Sud, 2019.

#### Sites internet

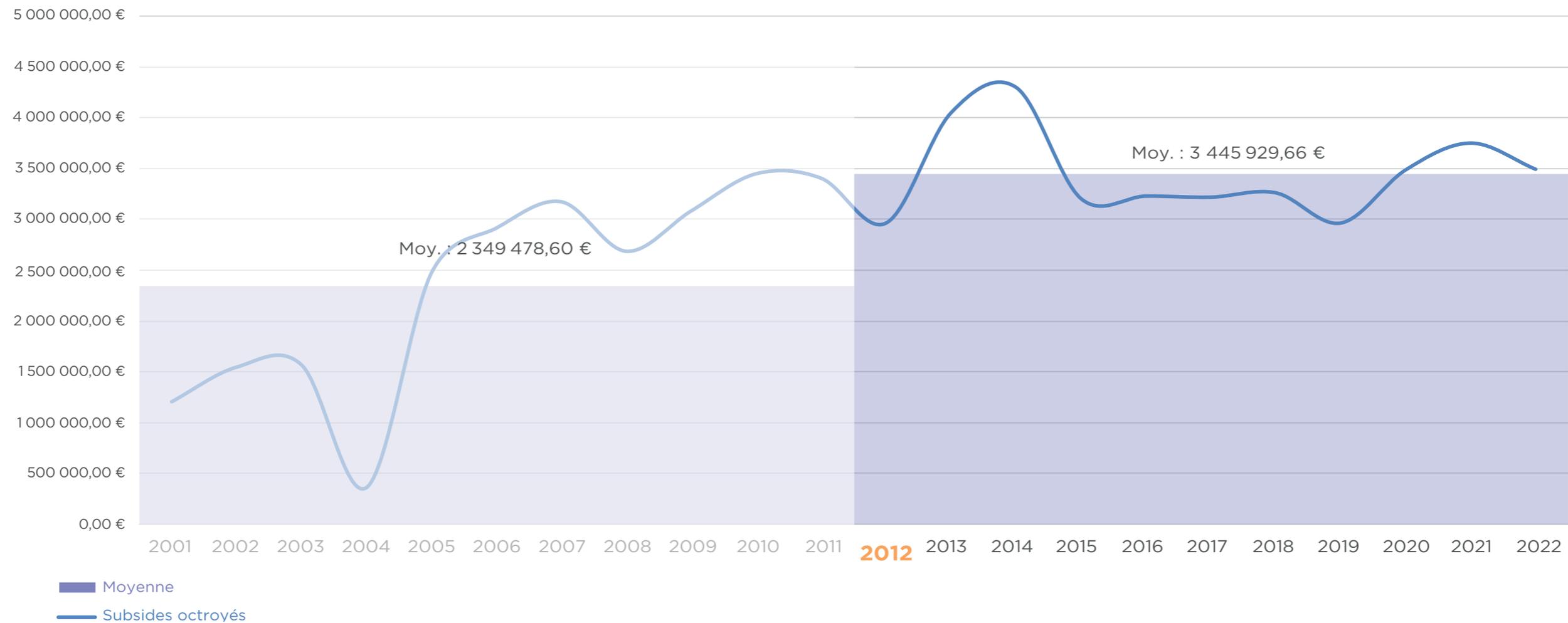
- [www.agenda21culture.net/fr](http://www.agenda21culture.net/fr)
- <https://arts-ville.org>
- <https://www.cairn.info/revue-l-observatoire-2008-2-page-55.htm>
- <https://mediaartscities.com>
- <https://www.peca.be>
- <https://fr.unesco.org/creative-cities>

# 7. ANNEXE : BILAN NCC#1

Budgets dédiés à la Culture entre 2001 et 2022



Subsides octroyés entre 2001 et 2022



## Détail des budgets alloués à la Culture entre 2001 et 2022

	Budget de fonctionnement hors personnel	Budget d'investissement	Total	Budget global Ville de Namur	% du budget communal alloué à la Culture	Moyenne
2001	1 353 811,08 €	873 878,20 €	<b>2 227 689,28 €</b>	136 887 984,72 €	<b>1,63%</b>	<b>3,34%</b>
2002	1 736 350,04 €	1 106 418,60 €	<b>2 842 768,64 €</b>	140 377 179,18 €	<b>2,03%</b>	
2003	1 714 553,49 €	873 878,20 €	<b>143 795 258,58 €</b>	136 887 984,72 €	<b>1,58%</b>	
2004	624 388,69 €	873 878,20 €	<b>148 267 758,32 €</b>	136 887 984,72 €	<b>0,85%</b>	
2005	2 804 719,90 €	873 878,20 €	<b>154 293 806,31 €</b>	136 887 984,72 €	<b>3,59%</b>	
2006	3 229 433,92 €	873 878,20 €	<b>156 114 136,70 €</b>	136 887 984,72 €	<b>2,09%</b>	
2007	3 438 812,03 €	873 878,20 €	<b>143 635 847,88 €</b>	136 887 984,72 €	<b>2,41%</b>	
2008	2 996 134,57 €	873 878,20 €	<b>144 936 746,33 €</b>	136 887 984,72 €	<b>5,26%</b>	
2009	3 391 789,03 €	873 878,20 €	<b>146 426 103,58 €</b>	136 887 984,72 €	<b>7,46%</b>	
2010	3 817 253,11 €	873 878,20 €	<b>149 983 512,24 €</b>	136 887 984,72 €	<b>4,32%</b>	
2011	3 802 595,27 €	873 878,20 €	<b>150 280 957,25 €</b>	136 887 984,72 €	<b>5,52%</b>	

	Budget de fonctionnement hors personnel	Budget d'investissement	Total	Budget global Ville de Namur	% du budget communal alloué à la Culture	Moyenne
2012	3 373 993,00 €	437 234,07 €	<b>3 811 227,07 €</b>	163 748 016,22 €	<b>2,33%</b>	<b>5,17%</b>
2013	4 543 914,37 €	6 063 676,50 €	<b>10 607 590,87 €</b>	162 689 387,63 €	<b>6,52%</b>	
2014	4 837 845,68 €	7 040 435,13 €	<b>11 878 280,81 €</b>	178 697 679,71 €	<b>6,65%</b>	
2015	3 700 522,10 €	7 138 003,16 €	<b>10 838 525,26 €</b>	176 280 277,33 €	<b>6,15%</b>	
2016	3 826 075,99 €	7 474 726,51 €	<b>11 300 802,50 €</b>	181 684 140,54 €	<b>6,22%</b>	
2017	3 832 443,99 €	2 666 721,54 €	<b>6 499 165,53 €</b>	175 957 574,00 €	<b>3,69%</b>	
2018	3 904 968,86 €	4 042 990,85 €	<b>7 947 959,71 €</b>	180 504 577,57 €	<b>4,40%</b>	
2019	3 629 573,82 €	17 422 158,93 €	<b>21 051 732,75 €</b>	188 330 323,73 €	<b>11,18%</b>	
2020	4 131 785,16 €	2 496 295,47 €	<b>6 628 080,63 €</b>	194 749 893,51 €	<b>3,40%</b>	
2021	4 381 967,14 €	1 763 077,13 €	<b>6 145 044,27 €</b>	198 671 150,29 €	<b>3,09%</b>	
2022	4 048 966,07 €	2 678 143,36 €	<b>6 727 109,43 €</b>	206 078 828,44 €	<b>3,26%</b>	

## Focus sur les subsides octroyés au secteur culturel entre 2001 et 2022

	Subsides octroyés	Moyenne
2001	1 203 092,84 €	2 349 478,60 €
2002	1 543 638,90 €	
2003	1 565 438,00 €	
2004	358 281,63 €	
2005	2 471 920,13 €	
2006	2 913 267,00 €	
2007	3 171 383,97 €	
2008	2 684 278,75 €	
2009	3 082 026,18 €	
2010	3 447 800,06 €	
2011	3 403 137,11 €	

	Subsides octroyés	Moyenne
2012	2 962 500,35 €	3 445 929,66 €
2013	4 048 171,43 €	
2014	4 298 090,64 €	
2015	3 202 640,80 €	
2016	3 227 574,36 €	
2017	3 216 717,17 €	
2018	3 259 579,62 €	
2019	2 962 461,48 €	
2020	3 486 027,62 €	
2021	3 749 487,87 €	
2022	3 491 974,87 €	







**NAMUR  
CAPITALE**



**NAMUR**  
VILLE DES ARTS  
NUMÉRIQUES  
Membre du Réseau  
des Villes Créatives de  
l'UNESCO depuis 2021

## **CONTACT**

Ville de Namur / Namur Confluent Culture

Hôtel de Ville

5000 Namur

081 24 69 02 - 081 24 69 05

[confluent.culture@ville.namur.be](mailto:confluent.culture@ville.namur.be)

[www.namur.be](http://www.namur.be)

EDITEUR RESPONSABLE : VILLE DE ET À 5000 NAMUR